



HAL
open science

L'intégration des confins nord-ouest de l'Égypte du Nouvel Empire à l'époque ptolémaïque. À propos des découvertes archéologiques récentes à Plinthine et Taposiris Magna (côte méditerranéenne, région du lac Mariout)

Bérangère Redon, Marie-Françoise Boussac

► To cite this version:

Bérangère Redon, Marie-Françoise Boussac. L'intégration des confins nord-ouest de l'Égypte du Nouvel Empire à l'époque ptolémaïque. À propos des découvertes archéologiques récentes à Plinthine et Taposiris Magna (côte méditerranéenne, région du lac Mariout). Marie-Françoise Boussac; Sylvain Dhennin; Bérangère Redon; Claire Somaglino; Gaëlle Tallet. *Frontières et marges occidentales de l'Égypte de l'Antiquité au Moyen Âge*, Bibliothèque d'Etude (181), IFAO, pp.11-38, 2023, 978-2-7247-0848-6. hal-03903040

HAL Id: hal-03903040

<https://hal.science/hal-03903040>

Submitted on 26 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Marie-Françoise Boussac, Sylvain Dhennin,
Bérangère Redon, Claire Somaglino, Gaëlle Tallet (éd.)

Frontières et marges occidentales de l'Égypte de l'Antiquité au Moyen Âge

Actes du colloque international,
Le Caire, 2-3 décembre 2017



INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE 181 - 2023

Dans la même collection :

Sibylle Emerit, Sylvain Perrot, Alexandre Vincent (éd.), *De la cacophonie à la musique. La perception du son dans les sociétés antiques*, 2022.

Audrey Eller, *Nomes et toparchies en Égypte gréco-romaine. Réalités administratives et géographie religieuse d'Éléphantine à Memphis*, 2022.

Philippe Collombert, Laurent Coulon, Ivan Guermeur, Christophe Thiers (éd.), *Questionner le sphinx. Mélanges offerts à Christiane Zivie-Coche*, 2021.

Hourig Sourouzian, *Recherches sur la statuaire royale de la XIX^e dynastie*, 2020.

Thomas Faucher (éd.), *Money Rules! The Monetary Economy of Egypt, from Persians until the Beginning of Islam*, 2020.

Yann Tristant, *L'occupation humaine dans le delta du Nil aux V^e et IV^e millénaires. Approche géoarchéologique à partir de la région de Samara (delta oriental)*, 2020.

Marie-Lys Arnette, *Regressus ad uterum. La mort comme une nouvelle naissance dans les grands textes funéraires de l'Égypte pharaonique (V^e-XX^e dynastie)*, 2020.

Hourig Sourouzian, *Catalogue de la statuaire royale de la XIX^e dynastie*, 2019.

Olivier Delouis, Maria Mossakowska-Gaubert (éd.), *La vie quotidienne des moines en Orient et en Occident (IV^e-X^e siècle). II. Questions transversales*, 2019.

Pierre Meyrat, *Les papyrus magiques du Ramesseum. Recherches sur une bibliothèque privée de la fin du Moyen Empire*, 2019.

Luc Gabolde, *Karnak, Amon-Rê. La genèse d'un temple, la naissance d'un dieu*, 2018.

Yann Tristant, Matthieu Ghilardi (eds.), *Landscape Archaeology: Egypt and the Mediterranean World*, 2018.

© INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE, LE CAIRE, 2023

ISBN 978-2-7247-0848-6

ISSN 0259-3823

Mise en page : Christine Mina

Couverture : Ismaïl Seddiq



Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (art. L. 122-4, L. 122-5 et L. 335-2 du code de la propriété intellectuelle).

Sommaire

Claire SOMAGLINO

Introduction. À l'ouest de l'Égypte, une frontière diffuse 1

DÉFINITION, CONCEPTION, REPRÉSENTATION DE LA FRONTIÈRE ET DES ESPACES MARGINAUX

Marie-Françoise BOUSSAC, Bérangère REDON

L'intégration des confins nord-ouest de l'Égypte du Nouvel Empire
à l'époque ptolémaïque. À propos des découvertes archéologiques récentes
à Plinthine et Taposiris Magna (côte méditerranéenne, région du lac Mariout) 11

Sobhi BOUDERBALA

De l'Égypte à la Cyrénaïque :
frontières, toponymie et conquêtes aux premiers siècles de l'Islam 39

Jean-Charles DUCÈNE

Les limites occidentales de l'Égypte pour les géographes arabes médiévaux :
une zone fluctuante 57

OCCUPATION, CONTRÔLE, ADMINISTRATION DES FRONTIÈRES ET DES MARGES OCCIDENTALES

Laure PANTALACCI

Exploitation et gestion des oasis libyques de l'Ancien au début du Moyen Empire 71

Valérie PICHOT, Aude SIMONY

An Archaeological Map of the Mareotid:
Initial Results Regarding the Evolution of Occupation in the Region 83

Ismaël AWAD

An Archaeological Map of the Mareotid:
The Principles, Methods, and Potential of a GIS 103

Aurélia MASSON-BERGHOF, ROSS THOMAS

The Western Nile Delta Project:
Reappraising the American Survey in 1977–1983 117

Corinna ROSSI

Searching for the Right Words:
What Happened in Kharga in the Fourth Century AD? 133

Dominique VALÉRIAN

La Cyrénaïque et la Tripolitaine à la fin du Moyen Âge :
des périphéries mal contrôlées par le pouvoir 145

ÉCONOMIE

Pierre TALLET

Entre prise en main et mise en valeur agricole.
Les deux faces de la politique égyptienne
dans l'ouest du delta au début de l'histoire égyptienne 157

Mikaël PESENTI

Quelques données sur la place et le rôle de Plinthine/Kôm el-Nogous
dans les échanges entre Égypte et Méditerranée à l'époque saïto-perse.
Étude du mobilier céramique d'un territoire « en marge » 167

Anna-Katharina RIEGER

Powerful Margins: Economic Strategies in the Arid Landscape
of Eastern Marmarica and Its Interrelations with Neighbouring Areas
in Graeco-Roman Times 199

POPULATIONS, RÉSEAUX, RELIGION DES MARGES

Clara JEUTHE

Balat: A Cultural Border Zone? 225

Steven SNAPE

Borders or Frontiers? Zawiyet Umm el-Rakham and the Mariut Coast 239

Françoise LABRIQUE	
Les chapelles saïtes de Taoubekhet à Ayn el-Mouftella (Bahariya-Nord) : questions de théologie locale.....	251
Sylvain DHENNIN	
Dieux et déesses des confins occidentaux du delta.....	269
Jean-Philippe CARRIÉ, Gaëlle TALLET	
Vivre sur les marges : nomades et sédentaires autour d’une même oasis, Kharga, à la fin de l’Antiquité.....	283
Bibliographie.....	307
Index des noms géographiques, ethnonymes et dynasties	357

Marie-Françoise Boussac*, Bérangère Redon**

L'intégration des confins nord-ouest de l'Égypte du Nouvel Empire à l'époque ptolémaïque

À propos des découvertes archéologiques récentes
à Plinthine et Taposiris Magna
(côte méditerranéenne, région du lac Mariout)

LA MARGE NORD-OUEST de l'Égypte, située à l'ouest de la branche canopique, autour et à l'ouest du lac Mariout, vers la Libye actuelle (fig. 1), est parfois oubliée sur les cartes produites par les historiens de l'Égypte pour représenter le territoire égyptien¹ ; elle était pourtant partie intégrante et front pionnier du territoire égyptien dès l'époque pharaonique, avant de devenir le poumon économique d'Alexandrie aux époques ptolémaïque, romaine et byzantine. Curieusement, ses bornes, variables selon les époques, sont plus interrogées que l'espace qu'elles protègent ou délimitent. Ce paradoxe s'explique en particulier par les ambiguïtés des sources textuelles, notamment grecques et latines, relatives à la région.

Contrairement aux marges et frontières sud et est de l'Égypte, défendues par des forteresses bien attestées, balisées par des routes et accessibles par des points de passage douaniers, la marge nord-ouest de l'Égypte, entre Méditerranée et désert, ne se laisse pas facilement délimiter géographiquement. Dans cet article, qui se concentrera sur la région côtière de la Maréotide tout en ouvrant parfois vers l'ouest et le sud du Mariout, nous pointerons les silences et les incohérences des sources anciennes pour définir ces limites, mais aussi plus généralement pour nommer cette marge et caractériser les habitants de ces confins.

Les imprécisions des auteurs anciens commencent cependant à être levées grâce à l'archéologie. Les résultats des fouilles récentes dans la région, notamment de celles que nous menons à Plinthine et Taposiris dans le cadre de la Mission française des fouilles de Taposiris Magna

* Université Paris Nanterre, ArScAn.

** CNRS, HiSoMA. Les autrices remercient vivement Willy Clarysse, Frédéric Colin et Claire Somaglino pour leurs relectures et leurs suggestions enrichissantes.

1. L'exemple le plus récent, mais qui est loin d'être isolé et ne figure ici que parce qu'il est représentatif, est celui de la carte de Basse Égypte publiée dans l'article de L. de Ligt (2017) sur le système urbain de l'Égypte dans la première moitié du III^e s. apr. J.-C. N'est ainsi figurée qu'une partie des vingt-huit nomes de Basse Égypte, qui pourtant sont attestés par les sources : on note l'absence de la zone à l'ouest d'Alexandrie (alors que Maréa fait partie des métropoles analysées et que le nome Maréotis figure dans la liste décrite) ou encore celle des nomes autour de Paraitonion et de Siwa (Ammoniake), dont la taille des capitales est pourtant soumise à examen dans l'article. De même, pour la période pharaonique, la zone côtière est vide sur la carte représentant les sites ramessides du delta et de ses marges dans un article récent d'I. Forstner-Müller (2018, p. 105).

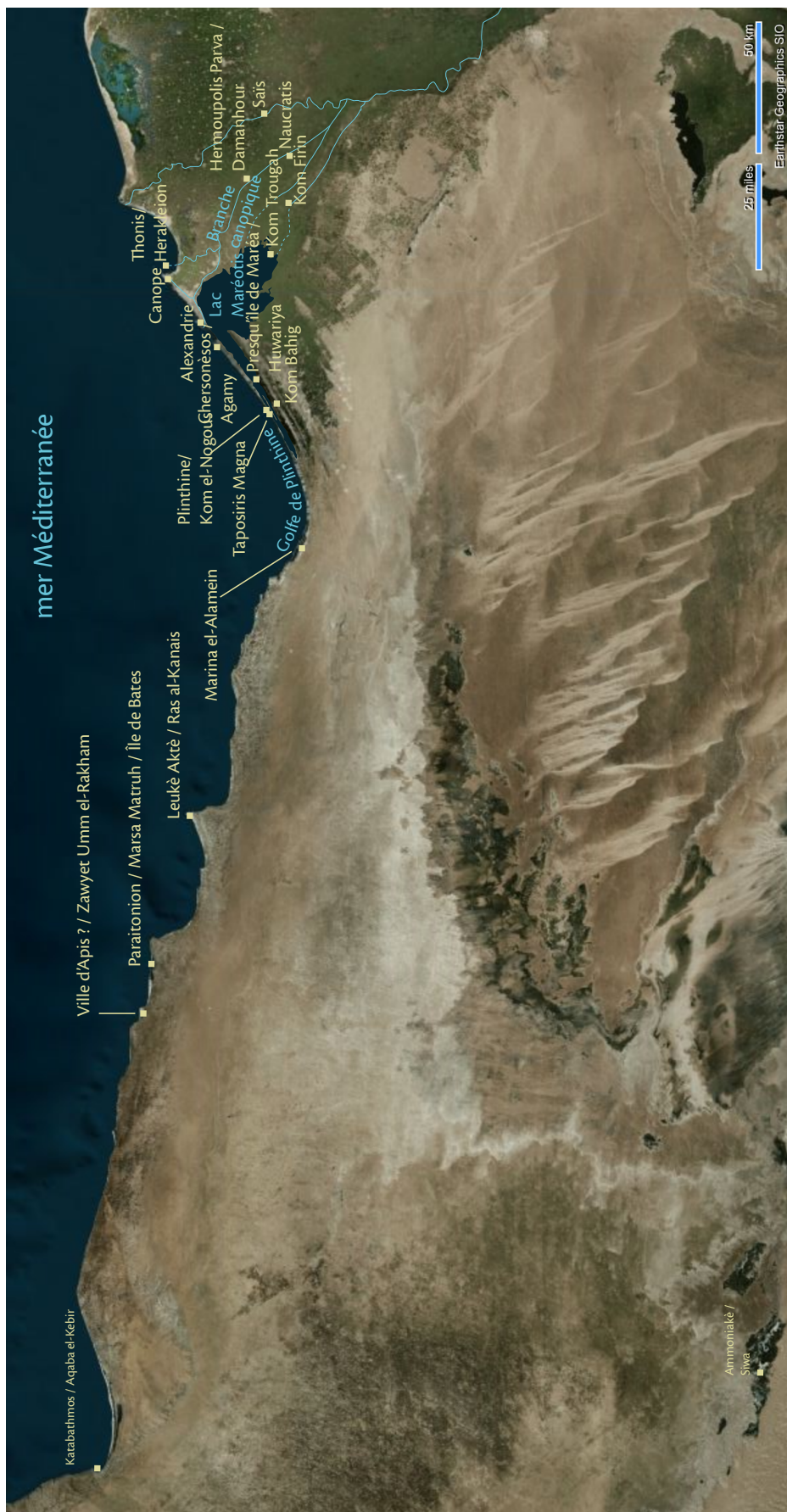


Fig. 1. Les confins nord-ouest de l'Égypte. © B. Redon/fond de carte BingMap.

et Plinthine², ne permettent guère de cerner le statut administratif et les frontières d'une zone qui reste, comme toute frange, poreuse et mouvante au gré de l'histoire. Ils mettent cependant en lumière l'ancienneté et la permanence des efforts d'appropriation de ces confins par les divers pouvoirs qui se sont succédé sur le trône de l'Égypte, du Nouvel Empire à la fin de l'Antiquité. En effet, bien avant les Lagides, les pharaons n'ont pas uniquement implanté des forteresses pour définir ou garder une zone-frontière plus ou moins infiltrée par des tribus libyennes : ils ont multiplié les points d'accès à la marge nord-ouest de l'Égypte, investi le territoire et créé un front agricole, y compris dans la zone côtière. Leurs investissements – déjà sensibles au Nouvel Empire – s'amplifient avec l'ouverture du pays sous les Saïtes, après une période libyenne plus difficile à cerner³. La région se développe ensuite pour répondre à la nécessité de fixer et nourrir une population hellène sous les Ptolémées ; puis, dans un dernier temps, elle est réorganisée administrativement par les empereurs romains, sans doute afin d'y mettre de l'ordre (surtout fiscal).

Nous verrons ainsi, en passant en revue les découvertes récentes faites dans les deux villes, qu'en aucun cas la marge nord-ouest de l'Égypte ne peut être qualifiée de « zone hors de contrôle » ; elle est intégrée plus ou moins pleinement au territoire égyptien, à toutes les époques qui seront ici évoquées, du Nouvel Empire à la fin de l'époque ptolémaïque.

I. LES CONFINS NORD-OUEST DE L'ÉGYPTE DANS LES SOURCES CLASSIQUES⁴

I.1. DES BORNES INCERTAINES

Le flou de l'appellation et de la délimitation des confins nord-ouest de l'Égypte, le « Harpon de l'Ouest » des pharaons⁵, a été souligné par tous les commentateurs, depuis Giuseppe Botti dans son article sur le III^e nome de Basse Égypte (1902) et Henri Gauthier dans ses études sur les nomes d'Égypte (1935) jusqu'à Mohamed Abd el-Ghani dans son inventaire des sources antiques sur la région du lac Maréotis (2010). Ce flou est entretenu par les attestations contenues dans les textes littéraires, géographiques et administratifs, qui confondent bien souvent des réalités de nature diverse (géographique, administrative, géo-administrative, etc.) et en constante évolution, ainsi que nous le verrons dans la sélection de sources explorée ci-dessous.

2. La MFTMP est principalement soutenue par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et par l'Ifao ; elle conduit ses travaux dans le cadre d'un accord avec le ministère égyptien des Antiquités. Pour un aperçu des sites et des travaux, on se reportera au carnet de recherche www.taposiris.hypotheses.org.

3. Sur la Troisième Période intermédiaire dans le delta, qualifiée de « *post-imperial period* » ou d'« anarchie libyenne » dans sa dernière phase, voir notamment YOYOTTE 1961 ; YOYOTTE 2011 ; JANSEN-WINKELN 2012 ; JANSEN-WINKELN 2017 ; et la mise au point dans PAYRAUDEAU 2014 (spécialement § 15.1).

4. Nous ne traiterons ici que des sources textuelles grecques et latines, et renvoyons, pour l'examen des sources plus anciennes relatives au VII^e nome de Basse Égypte, à l'article de Pierre Tallet dans ce volume.

5. Voir DE COSSON 1935. La province du Harpon de l'Ouest englobait très certainement la bande côtière de la Maréotide, entre lac et Méditerranée ; voir YOYOTTE 1957, p. 83.

Le premier témoignage sur l'Égypte en langue grecque donne pourtant des bornes claires au pays et définit d'emblée le golfe de Plinthine comme la limite ouest du territoire égyptien :

« Son développement [*celui de l'Égypte*] le long de la mer est de soixante *schoenes*, si on lui donne comme bornes, ainsi que nous le faisons, le golfe de Plinthine et le lac Serbonis » (Hérodote II, 6, trad. P.-E. Legrand, CUF, 1967).

L'intérêt de ce passage d'Hérodote, qui déclare se démarquer des autres géographes de son temps⁶, est évident. Son propos cependant est difficile à exploiter : outre le fait que l'on ne connaît pas exactement la valeur du *schoene* à son époque⁷, Hérodote choisit, comme bornes de l'Égypte, non des points, mais des zones (golfe, lac) dont les délimitations antiques sont impossibles à restituer. Il s'agit, à l'est, du lac Serbonis, près de Péluse, qui est aussi la limite orientale de l'Égypte pour Strabon (XVII, 1, 35) ; à l'ouest, du « golfe de Plinthine » (ὁ Πλινθινήτεω κόλπος), qui renvoie, si l'on suit le Pseudo-Scylax (voir *infra*), au creux que fait la côte méditerranéenne entre les localités actuelles d'Agamy (anciennement Chersonèsos) et la pointe de Leukè Aktè (Ras el-Kanais), et dont la localité de Plinthine/Kôm el-Nogous⁸ marque environ le centre⁹.

Après Hérodote, le témoignage suivant est celui du Pseudo-Scylax, que l'on date, pour son noyau ancien, du IV^e s. av. J.-C. :

La Libye commence à partir de la bouche canopique du Nil. À partir de Thônis, la navigation vers Pharos, une île déserte [bien pourvue de ports et d'eau] est de 150 stades. Les ports y sont nombreux ; on s'approvisionne en eau venue du lac Mareia, car cette eau est potable. Il y a aussi Chersonnèse et son port. Après Chersonnèse, il y a le golfe Plinthinos [ὁ Πλίνθινος κόλπος]. On parcourt l'orifice [τὸ στόμα] du golfe Plinthinos jusqu'à la Pointe Blanche [*Leukè Aktè*] en un jour et une nuit ; mais il faut un temps double pour suivre le repli [τὸν μυχόν] du golfe Plinthinos. Il est habité sur son pourtour [περιοικεῖται δὲ κύκλῳ]. De la Pointe Blanche au port de Laodamantion, il y a une demi-journée de navigation ; du port de Laodamantion au port de Paraitonion, une demi-journée de navigation. La ville d'Apis fait suite. Jusque-là donc s'étend la souveraineté égyptienne (DESANGES 1978, p. 404-405 [trad.] = 107 Müller GGM).

6. Sur cette définition de l'Égypte comme proche des conceptions égyptiennes (« l'Égypte est le pays qu'arrose le Nil »), voir HAZIZA 2009, p. 53-56. Voir également LLOYD 1976, p. 91 ; COLIN 2004, p. 220-223 pour l'anthropologie hydraulique attestée au temple d'Edfou.

7. D'après A. Lloyd (1976, p. 41) dans son commentaire au livre II d'Hérodote, la distance de 60 *schoenes* représenterait de 329 à 529 km selon les équivalences possibles du *schoene* en stade.

8. Plinthine est un toponyme qu'il est de coutume d'identifier avec le Kôm el-Nogous, situé sur la côte méditerranéenne, à 40 km à l'ouest d'Alexandrie et 2 km à l'est de Taposiris Magna ; voir *infra*, seconde partie de cet article ; BOUSSAC 2013a.

9. Le terme *kolpos* évoque normalement une côte incurvée, mais dans la littérature périplographique et chez Ptolémée, il est parfois utilisé pour décrire une côte linéaire. Peut-être, selon une suggestion de Didier Marcotte, que nous remercions, la côte est-elle décrite du point de vue d'un marin qui n'en perçoit pas la profondeur relative depuis la mer. Il en fait le décryptage à partir de caractères morphologiques ou d'amers remarquables qui permettent un séquençage. Ce serait le cas ici pour Plinthine, dont le kôm devait être visible depuis la mer. Voir également KOWALSKI 2012, s.v. « *kolpos* ».

Le Pseudo-Scylax désigne sous le nom de « Libye » les terres situées entre Thônis/Hérakléion et la ville d'Apis, que l'on place traditionnellement à Zaouyet Oumm el-Rakham, près de Paraitonion (l'actuelle Marsa Matrouh)¹⁰. Il précise que ce territoire est sous domination égyptienne et fait donc de la ville d'Apis la limite occidentale de l'Égypte.

Toutefois, pour Strabon, cette limite est plutôt à situer au Katabathmos :

Les Anciens réservent donc le nom d'Égypte à la zone habitée arrosée par le Nil [...] et leurs successeurs jusqu'à aujourd'hui y ont rattaché [...] du côté occidental les territoires qui vont jusqu'aux *Auaseis* [oasis] et sur le littoral [*paralia*] la région qui va de la bouche canopique jusqu'au Katabathmos et aux possessions cyrénaïques (Strabon XVII, 1, 5).

Ce site, dont le nom signifie la « Grande Descente », est probablement à identifier avec le toponyme arabe « Aqaba el-Kebir », près de la ville de Salloum, qui est à 17 km à l'est de la frontière de l'Égypte avec la Libye actuelle.

L'on pourrait conclure de ce rapide aperçu que la frontière occidentale de l'Égypte était loin, vers l'ouest, de la région du lac Mariout actuel, aux environs de la frontière actuelle entre la Libye et l'Égypte. Pourtant, dans la lettre de Claude aux Alexandrins¹¹, écrite en 41 apr. J.-C. pour tenter d'apaiser des tensions entre le pouvoir central et la cité égyptienne, la porte occidentale de l'Égypte est localisée dans les environs d'Alexandrie. Parmi les décisions prises par l'empereur figure en effet l'autorisation d'ériger trois quadriges aux trois *eisbolai* (« portes ») de l'Égypte, que le texte place explicitement dans les deux ports principaux de l'Égypte sur la Méditerranée, à « Pharos d'Alexandrie » et « Péluse d'Égypte », ainsi qu'à « Taposiris de Libye », localité voisine de Plinthine, au bord du Mariout¹². Significativement sans doute, Flavius Josèphe (*BJ* IV, 609-610) désigne, une génération plus tard et dans la tradition d'Hérodote, Plinthine comme frontière occidentale et *claustra* (« verrou ») de la province d'Égypte, au même titre que Péluse.

Il est suffisamment clair, au fil de ces descriptions, que la localisation de la borne occidentale en Égypte a fluctué au cours du temps et qu'elle ne s'est d'ailleurs pas forcément matérialisée sous la forme d'un point, mais plutôt d'une région, d'une « zone tampon », globalement située entre Plinthine/Taposiris à l'est et le Katabathmos à l'ouest. Ces variations tiennent aux aléas géopolitiques, mais aussi peut-être à l'ambiguïté de ce qui est nommé dans ces différents textes :

10. Sur le site de Zaouyet Oumm el-Rakham, voir l'article de Steven Snape dans ce volume. Sur Apis, voir l'analyse des diverses sources dans BATES 1927; WHITE 1999. Voir également Hérodote, *Histoires*, II, 18 (analysé *infra*). D'autres auteurs suggèrent de localiser Apis dans la région du lac Mariout : voir la discussion dans YOYOTTE 2011, n. 53; DE COSSON 1935, appendice C. Ces deux auteurs ne retiennent toutefois pas l'hypothèse d'H. Gauthier (1927, p. 109-110), qui place Apis à Taposiris, suggestion jugée cependant plausible par A. Lloyd (1976, p. 88) – on penserait de toute façon plutôt « à la région de Taposiris » au vu des récentes découvertes; cf. *infra*. Nous ne trancherons pas dans ce débat, qui reste encore ouvert, dans l'attente de la découverte de sources nouvelles.

11. *P.Lond.* VI 1912, l. 44-49.

12. Où se situe l'*eisbolè* que fortifie Ptolémée II selon Pausanias I, 7, 2 ? Selon CARREZ-MARATRAY 2005a, p. 139, elle pourrait se situer à Taposiris. Il est difficile, dans l'état actuel de la documentation, de vérifier l'hypothèse.

parle-t-on de la limite ouest de ce qui est considéré comme l'Égypte ou de la limite ouest des territoires contrôlés par l'Égypte, mais qui ne sont pas ressentis comme étant égyptiens ?

L'imprécision des désignations antiques de la région et de son statut administratif renforce encore ce constat.

1.2. DES DÉNOMINATIONS MULTIPLES ET UN STATUT ADMINISTRATIF INCERTAIN

On l'a dit, le Pseudo-Scylax désigne sous le nom de « Libye » les terres situées entre Thônis/Hérakléion et la ville d'Apis. Si cette dernière est bien située à Zaouyet Oumm el-Rakham¹³, près de Paraitonion/Marsa Matrouh, c'est toute la zone à l'ouest de la branche la plus occidentale du Nil qui constituerait donc la Libye, selon un découpage géographique par fleuves, traditionnel chez les géographes grecs.

Hérodote, quant à lui, estime que le territoire arrosé par le Nil (c'est-à-dire une zone de deux jours de marche à l'ouest de la branche canopique et l'équivalent à l'est de la branche pélusiaque) fait partie intégrante du territoire égyptien (II, 19) ; Maréa, dotée d'une forteresse sous Psammétique I^{er}, comme Péluse et Éléphantine aux frontières est et sud, était, selon lui, face à la Libye (II, 30 : πρὸς Λιβύης) et constituait, comme pendant de ces deux localités, l'un des points frontières du territoire égyptien¹⁴.

Ces exemples soulignent l'ambiguïté du nom « Libye » : polysémique, c'est un terme à la fois géographique, administratif, mais aussi poétique, qui désigne, au choix, le continent africain, la Cyrénaïque, l'ouest de l'Égypte, quand il ne désigne pas l'ouest d'une ville ou d'un champ¹⁵.

Cependant, le témoignage du Pseudo-Scylax prend de la consistance à l'époque hellénistique, avec la création d'un nome ou d'une région libyque qui, visiblement, englobe une grande partie de la région nord-ouest de l'Égypte. Elle est citée, notamment, dans le papyrus fiscal *P.Rev.Laws*, toujours en lien ou à proximité des mentions d'Alexandrie, comme si elle jouxtait le territoire de la cité. Il s'agit en effet de faire des prélèvements « en Libye » (col. 31, l. 4 : ἐν τῇ Λιβύῃ), « à Alexandrie et dans toute la Libye » (col. 40, l. 14 : ἐ[ν Ἀ]λεξανδρείαι δὲ κ[αὶ] τῇ Λιβύῃ πάσῃ) ou « en Libye à l'exception de la terre mise à part » (col. 61, l. 1 : ἐν [τῇ Λιβύῃ πά]σῃ χωρὶς τῆς ἀ[φωρισμένης]¹⁶). Le nome libyque est attesté ensuite, à l'époque romaine, par des monnaies de nome et des mentions chez Pline l'Ancien (*Libyae regio*) et Ptolémée¹⁷. Ce dernier distingue un nome

13. Sur les identifications possibles de l'Apis antique, voir *supra*.

14. Sur le toponyme, voir DE CENIVAL, *ΥΟΥΟΤΤΕ* 2012, p. 244, n° 19. Sur les difficultés de la localisation de la Maréa pharaonique, cf. *infra* et *ΥΟΥΟΤΤΕ* 2011, p. 5. On retiendra que la ville devait se tenir à l'ouest du lac Mariout, quelle que soit sa localisation effective.

15. BAGNALL 1976 ; ZIMMERMANN 2008.

16. Le terme apparaît plusieurs fois dans le texte, et la restitution est assurée. Voir par exemple *P.Rev.Laws*, col. 61, l. 3 sq. : [καὶ ἐν τῇ ἀφω]ρισμένην ὃ δεῖ [χορηγεῖν εἰς τὴν ἐν Ἀλε]ξανδρείαι διά[θροισιν, οὗ] τέλος οὐθὲν [πράζεται ὃ τὴν] [Λιβύην ἀγοράσας].

17. Nous limitons volontairement les références aux nomes et régions antiques et renvoyons au site Trismegistos : TM Geo 1252 (www.trismegistos.org/geo/1252). Pour les monnaies et une histoire du nome avec un rappel bibliographique très complet, voir en dernier lieu GEISSEN, WEBER 2013.

libyque côtier (IV, 5, 4 : νομοῦ Λιβύης παράλιος) et un nome libyque qui comprend la ville de Maréotis (IV, 5, 31-32). La lettre de Claude aux Alexandrins précise également que Taposiris, la troisième porte de l'Égypte aux côtés de Péluse et Alexandrie, est « en Libye ».

La situation administrative de la région située à l'ouest d'Alexandrie pourrait donc être simple si l'on admettait qu'elle appartient tout entière au nome libyque, dont l'ancêtre pharaonique serait le VII^e nome de Basse Égypte¹⁸. Or ce n'est pas le cas : le nome libyque a, semble-t-il, connu des subdivisions dès l'époque ptolémaïque. Le *P.Rev.Laws* notamment prouve qu'une *aphorismenè* gè¹⁹, c'est-à-dire une « terre mise à part », pouvait être incluse ou non dans le nome libyque lors du calcul des impôts qui pesaient sur la région. Si l'on suit certains auteurs, Apollonios, le ministre des finances de Ptolémée II, aurait possédé jardins et vignobles dans cette « terre mise à part », d'où il envoyait des plants de vignes et autres arbres fruitiers vers ses domaines du Fayoum (voir *infra*). La zone paraît proche d'Alexandrie, comme d'autres secteurs jouissant de privilèges fiscaux.

Pour compliquer encore la situation, la question des relations de la « terre mise à part » avec la « *chôra* des Alexandrins » (Ἀλεξανδρέων χώρα) est embrouillée ; la « terre mise à part » désigne un territoire dissocié de la *chôra* d'Égypte proprement dite, différent de la ville à laquelle il est rattaché et destiné sans doute à fournir des terres aux citoyens d'Alexandrie²⁰. Son statut, sa localisation et ses limites ont été souvent disputés et restent quelque peu incertains pour l'époque ptolémaïque, tandis qu'à l'époque romaine, la *chôra* des Alexandrins est explicitement un nome²¹ dont la capitale serait, selon Ptolémée (mais pas selon Plin l'Ancien ni Strabon), la ville d'Hermoupolis Parva (l'actuelle Damanhour). Son territoire semble alors comprendre uniquement les terres situées au sud d'Alexandrie et à l'ouest de la branche canopique (entre cette branche et le lac Maréotis).

La *chôra* des Alexandrins s'étendait-elle plus à l'ouest à l'époque ptolémaïque et comprenait-elle la région du lac Mariout (du moins la bande côtière) ou celle-ci était-elle dans le nome libyque ? Autrement dit, la terre *aphorismenè* était-elle (une partie de) cette *chôra*²² ? Et qu'en est-il du nome maréote (Μαρεώτης)²³, attesté dans les sources d'époque romaine ? Ce nome, qui apparaît pour la première fois dans l'édit de Tiberius Iulius Alexander en 68 apr. J.-C., puis chez

18. Voir l'article de P. Tallet dans ce volume.

19. TM Geo 8795 (www.trismegistos.org/geo/8795). Voir le commentaire de Campbell Edgar pour *P.Cair.Zen.* II 59159, et dans *ASAE* 24, 1924, n° 96, p. 27-28.

20. Sur la localisation et l'histoire de la « *chôra* des Alexandrins », voir HENNE 1938 ; FRASER 1972, vol. 1, p. 41, vol. 2, p. 114, n. 15-16 ; JÄHNE 1981 ; CAPPONI 2004. Selon A. Jähne (1981, p. 87), la zone côtière à l'ouest pourrait faire partie du territoire d'Alexandrie. Sur les privilèges de l'*archaia* gè dans la région des Alexandrins et le nome ménélaïte, voir CHALON 1964, p. 230.

21. TM Geo 2630 (www.trismegistos.org/geo/2630). Voir l'édit de Tiberius Iulius Alexander (6 juillet 68), qui l'évoque à côté du nome de Maréotis. H. Henne (1938, p. 145) admet que le nome pourrait exister depuis l'époque hellénistique ; selon A. Bernand (1970, p. 530-550), sa création remonterait au III^e s. av. J.-C.

22. C. Orrieux (1983, p. 87) traduit ainsi le *P.Cair.Zen.* II 59159 : « Je te fais envoyer du territoire d'Alexandrie [ἐκ τῆς ἀφορισμένης] des ceps de vigne. » Voir cependant JOUGUET 1911, p. 8 : « Il ne faut pas confondre la *chôra* d'Alexandrie avec cette partie du nome libyque dite *aphorismenè* dont les produits étaient réservés à Alexandrie. »

23. Le nome est souvent appelé par les auteurs modernes « Maréotide » ou nome « maréotique » ; cette deuxième acception est impropre, et il faut lui préférer nome « maréote ».

Pline l’Ancien et dans de nombreux papyrus par la suite²⁴, tire son nom de la désignation du lac et de sa capitale, Maréa, dont l’importance stratégique est soulignée par les textes.

Son ancrage administratif ou géographique, lui, pouvait varier. Tout d’abord, si Maréa est citée depuis le v^e s. av. J.-C. par les sources classiques²⁵, le nome maréôte ne semble être créé qu’à l’époque romaine. A-t-il été créé aux dépens du nome libyque à un moment d’intense développement de la région ? Ou bien a-t-il été pris sur la *chôra* des Alexandrins, dont le territoire se serait alors réduit aux terres les plus proches d’Alexandrie ? En tout cas, la conséquence principale de la création du nome maréôte à l’époque romaine est la réduction de la surface du nome libyque, qui doit sans doute se restreindre à la partie ouest de son territoire originel²⁶. Quant au nome maréôte, il n’est pas cantonné au sud du Mariout et comprenait selon Ptolémée, tout comme le nome libyque, des sites côtiers (IV, 5, 8 : Cheimô et Plinthine sont localisés dans le νομοῦ Μαρεώτου παράλιος) et des villages intérieurs (listés en IV, 5, 34), dont celui de Palaimareia, que l’on pense être l’emplacement pharaonique de Maréa. Très étrangement, la ville de Maréotis, qui devrait être la capitale du nome maréôte, est placée dans le nome libyque par le géographe. Il s’agit là probablement d’une erreur de Ptolémée²⁷, mais cela pose tout de même le problème de l’emplacement de la métropole du nome maréôte.

En effet, on croyait avoir trouvé cette ville sur la rive sud du lac Maréotis, un peu au nord de la localité moderne de Huwariya (fig. 2), mais les vestiges découverts en fouille datent de l’époque ptolémaïque²⁸ et surtout de l’époque byzantine²⁹. Ils évoquent, pour cette période, une ville riche et prospère, alors que le témoignage d’Athénée fait de Maréa un petit village au début du III^e s. apr. J.-C.³⁰. Pour le moment, rien ne permet donc de localiser la Maréa pharaonique, et Ewa Wypziska (2012) suggère de la laisser temporairement dans l’anonymat. Les fouilles en cours à Huwariya et à Bahig apporteront peut-être une solution à l’épineuse question de la localisation de la Maréa ancienne³¹.

24. TM Geo 3071 (www.trismegistos.org/geo/3071).

25. TM Geo 2718 (www.trismegistos.org/place/2718). Selon Hérodote (II, 30), Psammétique I^{er} établit des postes militaires (*phrouria*) « dans la ville d’Éléphantine en face des Éthiopiens, un autre à Daphnae pélusienne en face des Arabes et des Assyriens, un autre enfin, à Maréa, face à la Libye ». Du temps des Perses, la ville était la capitale d’un royaume indépendant, qui allait de la branche canopique à la Cyrénaïque et dont le roi Inaros (mort en 454) se révolta contre les Perses (Thucydide I, 104). Sur cet épisode et les Libyens à Maréa (effectifs militaires), voir COLIN 1996, p. 133-134.

26. Plusieurs papyrus attestent de la proximité des deux territoires, situés au débouché des voies du désert qui partaient du sud-ouest du delta (vers Kom Abou Billou/Térénouthis). Voir ainsi BGU XV, 2543, reçu de taxes douanières pour le passage d’un chameau, qui mentionne un gardien du désert (*èremophylakès*) des « nomes maréôte, libyque, prosopite et autres ». Les gardiens du désert du nome maréôte sont également mentionnés dans *P.Aberd.* 37, l. 3 (198) et *P.CtYBR* inv. 687. Enfin dans *P.Yale* IV 169, le nome letopolite est ajouté. Voir le commentaire de Hedrick 2021.

27. Sur ce type d’erreur, lié au fait que Ptolémée ne croise pas toujours sources itinéraires et périprographiques, voir ARNAUD 2017a, notamment p. 93-94.

28. Sur les fouilles du Centre d’études alexandrines sur l’île de « Maréa », voir l’article de Valérie Pichot et Aude Simony dans ce volume.

29. Fouilles de l’Institut archéologique polonais. Voir les rapports de fouille dans les *PAM*. M. Rodziewicz (2003) a proposé d’identifier ce site à Philoxénité, une ville-étape sur la route du pèlerinage vers Abou Mina.

30. Athénée I, 60 = 33c.

31. Voir l’article de V. Pichot et A. Simony dans ce volume.

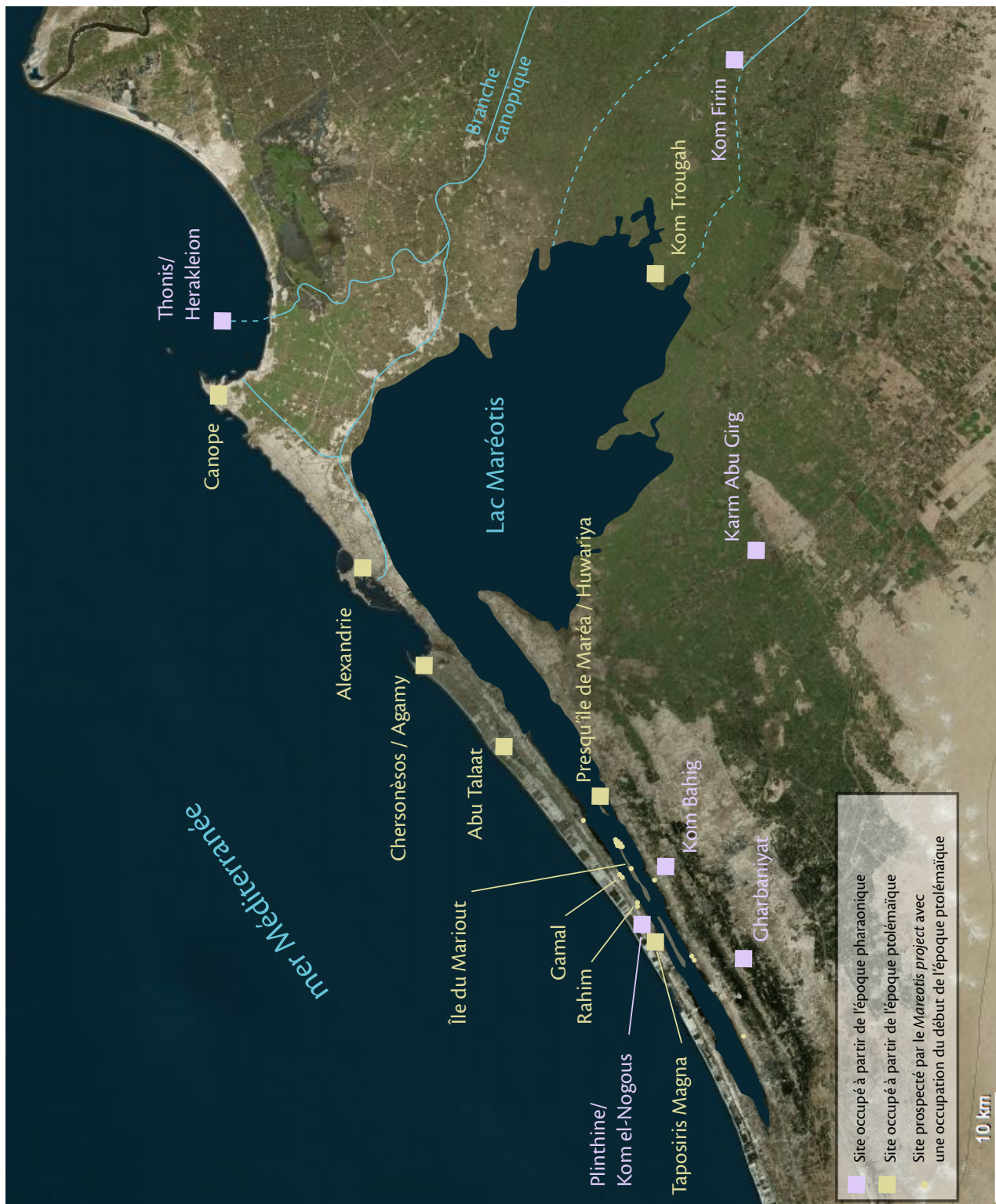


Fig. 2. L'occupation pharaonique et ptolémaïque de la région du lac Mariout. © B. Redon/fond de carte BingMap.

Terminons ce travail sur les sources par un aperçu de ce qu'elles indiquent sur les populations qui vivaient aux confins nord-ouest de l'Égypte.

Prolongeant le témoignage des sources pharaoniques, le récit d'Hérodote montre d'emblée le caractère composite des populations de ces régions, qui tient à la fois à la poussée vers l'est de nouvelles tribus libyennes, à une politique de sédentarisation de ces nomades menée par le pouvoir sous les Ramessides et à la forte implantation de ces tribus dans les marges libyques et le delta³². Il évoque les difficultés à faire accepter à la population de la zone située autour et à l'ouest du lac Maréotis le fait d'appartenir au territoire égyptien :

Les gens de la ville de Maréa et d'Apis, habitant les régions de l'Égypte limitrophes de la Libye [οἰκέοντες τὰ πρόσουρα Λιβύη], se tenaient eux-mêmes pour Libyens et non pas Égyptiens, et ils supportaient mal sa réglementation des sacrifices, désirant ne pas avoir à s'abstenir de la viande de vache ; ils envoyèrent une délégation au sanctuaire d'Ammon, et prétendirent qu'il n'y avait rien de commun entre eux et les Égyptiens ; ils habitaient, disaient-ils, en dehors du delta, ils ne parlaient pas la même langue [οἰκείειν τε γὰρ ἔξω τοῦ Δέλτα καὶ οὐδὲν ὁμολογέειν αὐτοῖσι <κατὰ γλῶσσαν>]³³ ; et ils voulaient pouvoir manger de tout. Mais le dieu ne leur permit pas : il déclara que l'Égypte est le pays que le Nil arrose en le recouvrant, et que sont Égyptiens ceux qui, habitant au-dessous [au Nord] de la ville d'Éléphantine, boivent l'eau de ce fleuve [Αἴγυπτον εἶναι ταύτην τὴν ὁ Νεῖλος ἐπιὼν ἄρδει, καὶ Αἰγυπτίους εἶναι τούτους οἱ ἔνερθε Ἐλεφαντίνης πόλιος οἰκέοντες ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ τούτου πίνουσι] (Hérodote II, 18).

Quelles étaient ces régions à l'ouest et en dehors du delta (ἔξω τοῦ Δέλτα) ? On s'accorde, nous l'avons dit plus haut, pour localiser Maréa à l'ouest du lac Mariout, sans fixer pour autant sa situation exacte. Quant à Apis, la ville a été souvent assimilée à Zaouyet Oumm el-Rakham³⁴, 300 km plus à l'ouest, mais une localisation dans le Mariout a parfois été avancée et semblerait plus logique dans le contexte (cf. *supra*). Il ressort de ce texte que les habitants de la région du lac Mariout (et à plus forte raison ceux qui habitaient plus à l'ouest) ne se sentaient pas Égyptiens, pas plus d'ailleurs que ceux du delta occidental, profondément infiltré par des populations libyennes à cette époque³⁵,

32. Pour Zaouyet Oumm el-Rakham, voir NIELSEN 2017. Sur les infiltrations libyennes, voir WINNICKI 2009 ; MANASSA 2003 ; MORRIS 2005. Sur le Nord « libyanisé », voir la mise au point dans PAYRAUDEAU 2014, § 15.1.

33. <κατὰ γλῶσσαν> est une insertion que P.-E. Legrand reprend de l'édition de H. Stein (*Herodotos*, vol. 1 : *Buch I und II*, Berlin, 1856) et qui repose sur un parallèle avec Hérodote I, 142. Sans la reprendre, K. Müller (*Herodoti historiarum libri IX*, Paris, 1877) traduit « καὶ οὐκ ὁμολογέειν αὐτοῖσι » ainsi : « nec sibi cum illis convenire [sive, nec eadem, qua illos, lingua uti]. » En revanche, N. Wilson (*Herodoti historiae: Libri I–IV*, Oxford, 2015), n'en fait pas état, pas plus que H. Rosén (*Herodoti historiae*, vol. 1 : *Libros I-IV continens*, Leipzig, 1987), A. Godley (*Herodotus*, Londres, Cambridge, 1960) – qui traduit : « ... and did not consent to the ways of its people » – ou encore F. Colin (1996, p. 4 : « Ils n'avaient aucun rapport avec eux »). Dans tous les cas, les différences sont soulignées. Sur cette contestation d'identité ethnique, voir LLOYD 1976, p. 88-89 ; COLIN 1996, p. 3-7.

34. Ainsi COLIN 1996, p. 4.

35. Voir YOYOTTE 1961 ; DE CENIVAL, YOYOTTE 2012, § 40-42 ; JANSEN-WINKELN 2017, p. 215.

alors que l'oracle d'Ammon, s'appuyant sur la conception égyptienne en vertu de laquelle sont Égyptiens ceux qui boivent l'eau du Nil (voir *supra*), revendiquait ces territoires³⁶.

Pour Thucydide (I, 104), du reste, les habitants de la région de Maréa, soutiens d'Inaros contre les Perses, sont des Libyens ; et Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*, V, 39) situe le peuple libyen des Adirmachidae (déjà évoqués par Hérodote IV, 168) en Libye Mareotis, entre les Marmarides et les Mareotae, son nom le plaçant *de facto* aux alentours du lac Mariout³⁷. Dans sa classification des tribus libyennes établies le long de la mer, Appien range « ceux qui habitent autour du Mariout » (οἱ τὴν Μάρειαν λίμνην κατοικοῦσιν)³⁸ après les Marmarides et les Ammoniens (au sud). Strabon (XVII, 1, 5) insiste également sur le fait que cette région a été ajoutée au territoire égyptien : cela explique sans doute ce sentiment d'appartenance quelque peu incertain (car récent) des habitants de la région du lac Mariout³⁹.

Dans la *Géographie* de Ptolémée (IV, 5, 26), on notera d'ailleurs avec intérêt l'existence d'une population de Λιβυαῖοι, apparemment associée à d'autres populations vivant dans la partie sud de la Marmarique et de la Libye⁴⁰. Des Maréotes sont aussi mentionnés dans un papyrus du iv^e s. apr. J.-C., dans lequel ils sont distingués des Égyptiens⁴¹. Les indices anthroponymiques (grec *versus* égyptien *versus* vieux libyque, etc.) sur les populations mentionnées dans le registre foncier de la Marmarique (*P.Marm.*)⁴² sont révélateurs de ces identités multiples.

On conclura de ce rappel que les sources concernant la région située autour du lac Maréotis et celles concernant la côte méditerranéenne, entre les abords d'Alexandrie et Paraitonion/Marsa Matrouh, voire Katabathmos/Salloum, soulignent avant tout le caractère très mouvant des délimitations administratives durant les époques grecque et romaine et le sentiment, partagé par tous les auteurs, que cet espace est alors une zone à part, intermédiaire, mais intégrée au territoire égyptien.

La région a sans doute été dénommée « Libye » durant la période ptolémaïque, mais une terre « mise à part », proche d'Alexandrie, qui pourrait faire partie de la *chôra* alexandrine – peut-être l'ancêtre du nome maréôte –, lui est parfois retranchée. À l'époque romaine, la région du lac Mariout est assez certainement dénommée « nome maréôte », sans que l'on sache où passait la limite entre ce nouveau nome et la région libyque, ni si la *chôra* des Alexandrins, visiblement située au sud-est d'Alexandrie, englobait des terres situées au sud du lac.

Heureusement, des découvertes récentes permettent de clarifier quelque peu la situation. Non pas sur le plan administratif, car pour le moment, aucune source mise au jour dans la région du Mariout ne donne d'informations à ce sujet, mais plutôt sur l'investissement des pouvoirs dans la région et la manière dont elle a été *de facto* intégrée au territoire égyptien dès le Nouvel Empire et peut-être même avant⁴³.

36. Cette position semble logique si les habitants du Mariout buvaient l'eau du Nil pendant les crues. Sur l'égyptianisation des *Libou*, voir YOYOTTE 2011 p. 9 ; PAYRAUDEAU 2014, p. 285.

37. DESANGES 1985.

38. Voir COLIN 1996, p. 143.

39. Voir notamment COLIN 2000 ; MORENO GARCÍA 2014.

40. TM Geo 5479 (www.trismegistos.org/geo/5479). Voir l'article de Jean-Philippe Carrié et Gaëlle Tallet dans ce volume.

41. *P.Lond.* II 231, p. 285 = *P.Abinn.* I, 9, l. 4-5.

42. NORSA, VITELLI 1931. Voir en dernier lieu RIEGER 2017, p. 136-138.

43. Voir l'article de P. Tallet dans ce volume.

2. NOUVELLES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES SUR LA FRANGE NORD-OUEST DE L'ÉGYPTE, DU NOUVEL EMPIRE À L'ÉPOQUE PTOLÉMAÏQUE

2.1. NOUVEL EMPIRE ET ÉPOQUE SAÏTE : PRISE EN MAIN STRATÉGIQUE ET ÉCONOMIQUE DES CONFINS NORD-OUEST

Contrairement à la frange orientale de l'Égypte⁴⁴, la marge nord-ouest est longtemps apparue singulièrement vide de sites archéologiques pharaoniques⁴⁵. On croyait y voir la marque d'un désintérêt du pouvoir central égyptien pour la région et/ou de difficultés d'appropriation. Des découvertes récentes en révèlent désormais l'importance stratégique ancienne et montrent qu'elle était aussi un front agricole dont la mise en valeur remonte au Nouvel Empire.

Cette découverte de l'emprise pharaonique sur la frange occidentale s'est faite progressivement. On a d'abord mis en évidence l'intensité des occupations pharaoniques dans les secteurs sud et est de la région, dans la zone située aux confins du delta et du désert libyque⁴⁶, qui constitue le cœur du territoire que les Égyptiens anciens considéraient comme la division administrative et religieuse de l'Occident. Au sud du lac Mariout, des inscriptions hiéroglyphiques erratiques, mises au jour anciennement, semblent indiquer l'existence de sites ramessides à El-Gharbaniyat⁴⁷ et Kouroum Abou Girg⁴⁸, tandis que des travaux archéologiques récents ont mis au jour à Bahig une occupation qui a débuté au moins dès la fin de l'époque ramesside⁴⁹.

Quant à la bande côtière située entre le lac et la mer Méditerranée (appelée la *taenia*, « le cordon », par les sources grecques), elle était supposée n'avoir pas été investie anciennement, sauf très loin à l'ouest, à Zaouyet Oumm el-Rakham, qui a abrité un fort ramesside désormais bien documenté⁵⁰, et sur l'île de Bates, près de Marsa Matrouh/Paraitonion⁵¹, seules étapes connues de la route côtière reliant le delta du Nil à la Libye⁵². Les maigres témoignages d'une occupation pharaonique entre ces sites et la branche canopique remontaient à la Basse Époque, mais les allusions d'Hérodote ou du Pseudo-Scylax ne trouvaient guère confirmation sur

44. Voir MORRIS 2005; SOMAGLINO, à paraître.

45. Les études toponymiques de G. Daressy (1916) et A. Rowe (1953; 1954), que l'on a longtemps utilisées pour évoquer la présence pharaonique dans la région, ne sont pas recevables (BOUSSAC, DHENNIN, REDON 2015, p. 15, 22). Sur le problème des identifications, voir notamment MANASSA 2003; MORRIS 2005.

46. Voir l'article de Sylvain Dhennin ainsi que celui d'Aurélia Masson-Berghoff et Ross Thomas dans ce volume. On renverra aussi aux travaux de l'université de Liverpool à Tell Abqa'in (THOMAS S. 2000; THOMAS S. 2011) et aux publications des missions du British Museum à Kôm Firin et de l'Egypt Exploration Society en Minoufiya et à Saïs. Une brève synthèse est à trouver dans FORSTNER-MÜLLER 2018.

47. DE COSSON 1935, p. 127-128.

48. DE COSSON 1935, p. 148.

49. Voir NENNA 2016; NENNA 2017; NENNA 2018; ainsi que l'article de V. Pichot et A. Simony dans ce volume.

50. Voir l'article de S. Snape dans ce volume. Pour une étude d'ensemble, voir MORRIS 2005, notamment p. 615-645, 686, 774-782, 813-814.

51. SNAPE 2013; BIETAK 2015. Sur la nature et l'existence de sites à l'époque pharaonique à l'ouest de la région du Mariout, voir également WHITE D., WHITE A.P. 1996.

52. MORRIS 2005, p. 644-645; l'auteur souligne le caractère paradoxal de l'éloignement entre eux des seuls sites connus alors sur la route côtière.

le terrain : ainsi, les prospections de surface effectuées par Lucy Blue et Emad Khalil entre 2004 et 2008 autour du lac Mariout n'ont rien décelé qui serait antérieur au IV^e s. av. J.-C.⁵³ (fig. 2). Ce constat était quelque peu paradoxal étant donné l'intérêt stratégique d'une bande sur laquelle on pouvait circuler facilement : les exemples ne manquent pas, jusqu'à Alexandre⁵⁴. L'importance de cette « rocade », pour reprendre l'expression de Stéphanie Guédon⁵⁵, est souvent citée pour les époques tardives – car elle est alors jalonnée de multiples établissements –, mais a été discutée pour les périodes anciennes, certains jugeant plus stratégique pour les Libyens d'utiliser les routes des oasis (MANASSA 2003, p. 27, 99), d'autres (SNAPE 2013) trouvant plus facile d'emprunter celle de la côte⁵⁶. De toute façon, cette route côtière gardée par une ligne de forteresses implantée par Ramsès II – mais dont rien ne prouve pour l'instant qu'elle était aussi sophistiquée que la *via maris* du Nord-Sinaï⁵⁷ – était supposée passer au sud du lac⁵⁸.

Ce tableau est désormais obsolète : dès les débuts des travaux de la mission française sur le Kôm el-Nogous de Plinthine et sur son territoire (fig. 3), les traces d'occupation datées de la XVIII^e dynastie à l'époque saïto-perse se sont multipliées. Contrairement aux hypothèses anciennes qui liaient le kôm à la ville et à la nécropole ptolémaïque situées non loin, nos fouilles ont démontré que le kôm avait en réalité été réalisé artificiellement à une période antérieure aux IX^e-VIII^e siècles (date des niveaux les plus anciens atteints pour le moment sur les pentes du kôm)⁵⁹.

53. BLUE, KHALIL (éd.) 2011, p. 37, 62, 291. F. Fakharani (1983, p. 176-177) signalait cependant quelques céramiques pharaoniques sur la rive sud. Le *kibotos* que F. Fakharani (2003) jugeait pharaonique (site 09 du Mareotis Survey) n'a livré aucune céramique pré-hellénistique.

54. Selon Aristobule (ap. Arrien, *Anabase*, III, 3), après avoir fondé Alexandrie, Alexandre se rendit au sanctuaire d'Ammon en Libye (Siwa) ; la distance indiquée pour cette route côtière d'Alexandrie à Marsa Matrouh peut varier selon les auteurs (voir DESANGES 2001-2002 ; et l'édition de B. Laudenbach de Strabon, *Géographie*, XVII [2015]). « Jusqu'à Paraitonion il longea la mer en traversant une région désertique mais non dépourvue d'eau (μέχρι μὲν δὴ Παραιτονίου παρὰ θάλασσαν ἦει δ' ἐρήμου οὐ μέντοι δι' ἀνύδρου τῆς χώρας), sur une distance, d'après Aristobule, de 1 600 stades. Puis il obliqua à l'intérieur des terres [...] » (trad. J. Auberger). De façon symptomatique, dans le *Roman d'Alexandre* du Pseudo-Callisthène, deux sites sont évoqués. Alexandre, de retour de Siwa, fonde Paraitonion (I, 31) en Libye. « De là il reprit sa route et arriva à Taphosirion [*Taposiris Magna*]. Après avoir encore sacrifié en ce lieu, il reprit le cours de sa marche et il arrive alors à cette terre-ci » (éd. La roue à livres, Paris, 1992).

55. GUÉDON 2012, p. 45 sq.

56. MANASSA 2003, p. 30, 48-50.

57. Selon E. Morris (2005, p. 615), « *the erection of such a far-flung defense system—likely just as elaborate as that spanning the Ways of Horus* » indiquerait à quel point les pharaons se sentaient menacés. Mais pour l'instant, comme nous le fait remarquer C. Somaglino, rien ne prouve que cette route côtière de l'ouest était aussi bien gardée ni qu'elle présentait un aussi grand nombre de structures que celle de l'est. Ni les textes ni l'archéologie ne permettent de l'affirmer. Et si le danger libyen est monté progressivement à partir du début de la XIX^e dynastie, il n'y avait pas de besoin aussi grand en infrastructures sur cette route que sur la route orientale, qui est un axe de commerce majeur en plus d'un axe de défense de l'Égypte.

58. Voir ROWE 1954, évoquant la défaite des Libyens « *at the sea-coast fort "Town of Rameses III", Repulser of Themehu* » (p. 487), « *probably situated on the site later called Marea, south of Lake Mareotis* » (p. 498). Sur ces forteresses *mnw*, voir MORRIS 2005, p. 615, 621 sq., et la carte p. 625. Sur ces questions, voir également l'article de S. Snape dans ce volume.

59. Des dépotoirs datant de la fin de la TPI ont été trouvés dans plusieurs secteurs du kôm, sur ses pentes sud (secteur 2) et est (secteur 6) : ils témoignent d'échanges privilégiés avec la côte levantine (BARAHONA MENDIETA, PESENTI, REDON 2016). Des niveaux du début de la TPI sont fouillés depuis 2016 dans sa partie centrale (secteur 7), mais l'exploration est encore trop limitée pour que l'on puisse cerner la

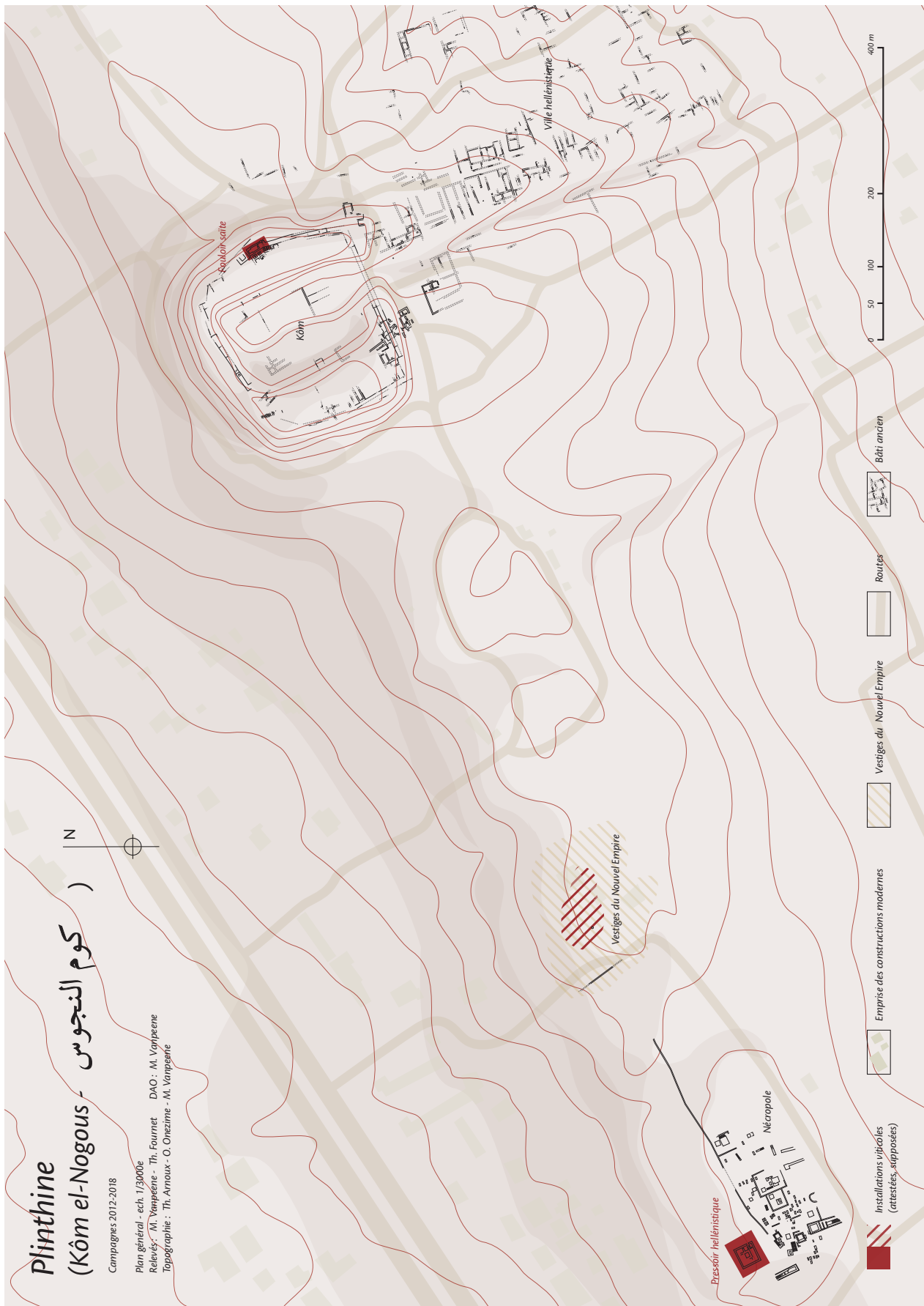


Fig. 3. Plan du kôm de Plinthine et de ses environs. © MFTMP/M. Vanpeene.

Au centre du kôm (secteur 7), des vestiges datés du début de la Troisième Période intermédiaire sont en cours de dégagement, et la chronologie du site a été repoussée à la période ramesside grâce à la découverte en remploi de blocs en pierre locale inscrits, dont certains portent des titres royaux (inv. PO 283), notamment le cartouche de Ramsès II, et des formules d'offrande à Amon-Rê (inv. PO 245), à Atoum et à d'autres divinités (inv. PO 511) ; les uns appartenaient à un temple construit sous Ramsès II, alors que d'autres semblent relever de monuments privés⁶⁰. D'autres éléments architectoniques (corniches, fenêtres, etc.), qui proviennent du démantèlement d'un ou plusieurs édifices monumentaux, ont été trouvés au sommet oriental du kôm (secteur 6), en remploi dans un mur construit à la fin du VI^e ou au début du V^e s. av. J.-C. On retiendra avant tout les blocs d'un temple consacré à Ramsès II, suggérant que le site pouvait faire partie des sites fortifiés ou dotés d'une garnison par ce pharaon pour lutter contre les Libyens⁶¹.

Les abords du kôm ont livré d'autres témoignages du passé pharaonique de Plinthe. Lors d'une prospection effectuée en 2013, plusieurs fours et quelques céramiques, dont une jarre estampillée, appartenant à la fin de la XVIII^e dynastie et au début de la XIX^e dynastie⁶², ont été mis au jour à l'ouest du site. Le cartouche porte le nom d'Ânk(et)khépérouê-Mery(t)aton, la fille aînée d'Akhenaton qui est montée sur le trône dans les années suivant la mort de son père (fig. 4). La découverte d'une jarre façonnée dans une fabrique (Marl D) produite, pense-t-on, dans le delta occidental, et portant le nom d'un souverain de la XVIII^e dynastie, atteste une présence royale sur le site, ce qui semble confirmé par une autre découverte, datée de la dynastie suivante, faite sur le kôm : une stèle en calcaire local partiellement cassée et réutilisée, représentant le roi Séthi II faisant une offrande à une divinité (fig. 5)⁶³.

La nature de ces découvertes suggère une installation liée au pouvoir (forteresse, domaine ou autre), ce qui semble ne plus être le cas pour la période suivante, même si la présence royale est attestée pour la XXVI^e dynastie (664-525 av. J.-C.) sous la forme d'un cartouche du pharaon Nécho II (inédit). À cette époque, un établissement urbain prospère, comprenant des installations domestiques et artisanales complexes et bien préservées, se développe sur l'ensemble du kôm et dans ses environs, sur les vestiges des époques antérieures⁶⁴. En particulier, sur la pente sud du kôm (secteur 8), un bâtiment à étage (BAT 801), doté d'une cour, d'espaces de stockage et de nombreux aménagements pour la préparation culinaire, dont quatre fours (fig. 6), a livré quantité d'outils domestiques (meules, broyeurs, houes), de restes d'espèces cultivées (raisin, figue, blé amidonnier, orge) et de traces d'activités de tissage ; sa partie occidentale a été détruite par un édifice d'au moins trois pièces (BAT 802) dont les vestiges couvrent environ 40 m² et dont

nature des vestiges (dont une canalisation en pierre et des vestiges d'enduit peint). On en retiendra cependant l'idée d'une occupation continue du kôm depuis le début de la TPI jusqu'au début de l'époque perse (en l'état actuel de nos connaissances).

60. Voir les rapports de la mission publiés annuellement dans le *Rapport d'activité* de l'Ifao (accessibles en ligne). Sur les blocs pharaoniques, voir DHENNIN, SOMAGLINO 2022.

61. Sur la série d'installations réalisées sous Ramsès II, voir notamment MORRIS 2005, p. 615-645.

62. BOUSSAC, DHENNIN, REDON 2015, p. 19-20.

63. BOUSSAC, DHENNIN, REDON 2015, p. 21.

64. Voir les rapports de la mission publiés annuellement dans le *Rapport d'activité* de l'Ifao (accessibles en ligne). Le secteur 2 est fouillé par Joachim Le Bomin et B. Redon, le secteur 6 par Louis Dautais et B. Redon, le secteur 8 par Séverine Marchi et Rim Saleh.

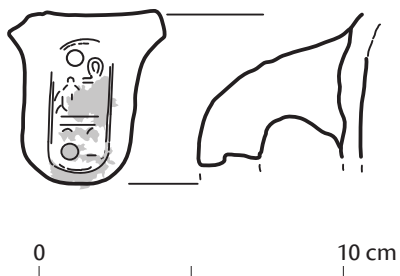
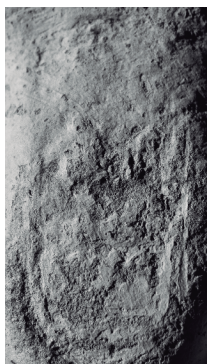


Fig. 4. Anse de Merytaton trouvée à Plinthine. © MFTMP. Dessin Z. Baharona-Mendieta; fac-similé S. Dhennin; photo G. Pollin (Ifao).



Fig. 5. Stèle de Sethi II trouvée sur le kôm de Plinthine. © MFTMP. Photo G. Pollin (Ifao).



Fig. 6. Vue du secteur 8 du kôm de Plinthine, secteur domestique. © MFTMP. Photo G. Pollin (Ifao).

l'abandon est daté de la fin de la période saïte ou du début de la période perse par des amphores de Grèce de l'Est (Chios et Samos) laissées sur le sol⁶⁵. Au nord de la maison BAT 801, dans une zone de production de pain (secteur 2 sud) occupée au cours du VI^e s. av. J.-C., la découverte d'un hameçon en bronze, d'un harpon finement taillé dans un os et d'arêtes de poissons témoigne aussi de la pratique de la pêche, dans le lac ou la mer près de Plinthine. Dans un autre secteur enfin (secteur 6), sur le versant oriental du kôm, un grand bâtiment (BAT 601) muni de quatre celliers abandonnés, d'après la céramique laissée sur le sol, au début de l'époque perse, était lié, dans sa première phase, à un fouloir bâti vers le milieu du VII^e s. av. J.-C. (fig. 7) et abandonné à la fin du même siècle. La maison elle-même a été remblayée au début de l'époque perse avec des éléments tirés des environs, dont de nombreux tasseur en os, des poids, des dizaines de pesons en terre crue, des gourdes du Nouvel An en faïence et céramique, des amulettes en fritte et quantité de céramiques importées (fines ou conteneurs) essentiellement de Grèce de l'Est. Ces découvertes témoignent à la fois de la vitalité de l'occupation sur le site à l'époque saïte et au début de l'époque perse, et de la multitude des activités qui y étaient pratiquées.



Fig. 7. Fouloir saïte mis au jour dans le secteur 6 du kôm de Plinthine. © MFTMP. Photogrammétrie M. Vanpeene.

65. PESENTI, SALEH 2018.

Le fait que le site de Kôm el-Nogous ait été occupé, quelle que soit la nature de cette occupation, depuis au moins la fin de la XVIII^e dynastie et qu'il soit le seul établissement de la *taenia* présentant une phase pharaonique, dans l'état actuel de nos connaissances, souligne son importance à la fois stratégique et économique⁶⁶. Ses atouts sont évidents : il permet de contrôler facilement les circulations tant la bande de terre est étroite à cet endroit, il a accès à des points d'eau⁶⁷ et bénéficie de conditions environnementales propices à la culture, notamment celle de la vigne (voir *infra*). Les vestiges du Nouvel Empire suggèrent que l'endroit était sous le contrôle de l'administration royale, qu'il abritait du personnel militaire (un bloc mis au jour dans le secteur central du kôm porte la mention d'un « chef des troupes », titre militaire bien attestée à l'est du delta⁶⁸) et qu'il était lié à la production de vin – il s'agissait peut-être d'un domaine royal dès le règne de Merytaton.

Aucun toponyme ne peut être lié de façon certaine au site, mais *Qrbn*, mentionné lors de la guerre menée par Ramsès III contre les tribus libyennes et attesté sur une étiquette de jarre, est une possibilité⁶⁹. Pierre Tallet a aussi suggéré lors du colloque de lier le kôm avec le toponyme *Oup-ta* (« Le Commencement de la terre »), souvent mentionné aux côtés de *Qrbn* et en lien avec le vin⁷⁰.

L'histoire de Plinthine est de fait liée dès ses débuts à la viticulture, qui est même peut-être le point de départ de l'établissement⁷¹. Les Anciens en avaient conservé un vague souvenir, puisque l'auteur grec Hellanikos de Lesbos, actif au v^e s. av. J.-C., situe à Plinthine même la découverte de la vigne. Sous les Saïtes, cette production viticole se poursuit, comme le prouvent la découverte d'un fouloir admirablement conservé sur les pentes orientales du kôm (fig. 7) et la collecte de centaines de pépins de raisin (*vitis vinifera*) dans tous les prélèvements effectués dans ces niveaux⁷². Parallèlement à une production locale, des vins étrangers ont été importés à Plinthine en très grande quantité, comme en atteste la mise au jour, dans tous les sondages ouverts jusqu'ici sur le site et dans lesquels des niveaux d'occupation saïtes ont été trouvés, de quantités significatives d'amphores à vin provenant de Grèce orientale (Samos, Chios, Lesbos, Clazomènes, Milet), de Chypre et du monde phénicien⁷³. Le pourcentage élevé d'importations au sein des assemblages céramiques saïtes soulève de nombreuses interrogations sur l'identité

66. Une occupation sur la longue durée est désormais attestée également au sud du lac, à Bahig : voir NENNA 2016 ; NENNA 2017 ; NENNA 2018 ; ainsi que l'article de V. Pichot et A. Simony dans ce volume.

67. Sur les liens entre forteresses *mnnw* et points d'eau, voir MORRIS 2005, p. 625-626.

68. Voir DHENNIN, SOMAGLINO 2022.

69. Hypothèse de S. Dhennin dans BOUSSAC, DHENNIN, REDON 2015, p. 9.

70. Voir TALLET P. 1998, p. 182-184 ; et l'article de P. Tallet dans ce volume.

71. BOUSSAC, REDON, à paraître.

72. Sur le fouloir, cf. REDON, VANPEENE 2016 et REDON 2021. Étude archéobotanique en cours par Charlene Bouchaud (CNRS, MNHN), Mennat el-Dorry (MoA, Ifao-PCMA) et Clémence Pagnoux (CNRS, Lampea) : les premières analyses soulignent une intense activité de pressage et l'utilisation de sous-produits de la viticulture comme combustible.

73. Par exemple, le secteur 2 a livré près de 1 200 individus, dont 37 % sont des importations selon Mikaël Pesenti, en charge de l'étude de la céramique de Plinthine ; dans certains contextes, le pourcentage total d'importations atteint 50 à 60 % du matériel céramique. Pour quelques exemples plus précis, voir BOUSSAC, DHENNIN, REDON 2015, p. 18-19 ; BARAHONA MENDIETA, PESENTI, REDON 2016 ; PESENTI, SALEH 2018. Voir aussi l'article de Mikaël Pesenti dans ce volume.

des consommateurs ou des fournisseurs, mais aussi sur les réseaux de circulation : en particulier, comment ces importations ont-elles atteint Plinthe ?

Des sources plus tardives (époque classique ou romaine) suggèrent que le site de Plinthe n'avait pas de port naturellement favorable (*limen*), mais disposait d'un mouillage (*salos*)⁷⁴. La côte et la rive du lac n'ont pas été suffisamment explorées pour déterminer la présence ou l'absence d'aménagements maritimes et lacustres près du kôm⁷⁵, mais il paraît assuré, au regard des découvertes faites depuis 2012 par la MFTMP, que le site a servi d'interface à un moment d'ouverture de l'Égypte. Le texte d'Hérodote évoquant le golfe de Plinthe révèle d'ailleurs la dynamique de cette zone côtière.

La localisation de Plinthe entre mer et lac a dû lui donner un rôle de nœud dans les échanges, mais il faut bien admettre que l'amplitude et la navigabilité du lac Maréotis à ces époques anciennes restent encore largement à explorer⁷⁶. La question qui se pose est la suivante : en même temps que les pharaons ont développé l'agriculture pour sédentariser en douceur les tribus nomades à l'ouest et pour faire de la zone un front pionnier⁷⁷, ont-ils fait délibérément du lac Mariout un vecteur essentiel des échanges entre la Méditerranée et l'Égypte ?

Les mentions de canaux alimentant le lac depuis la branche canopique et facilitant la navigation et l'agriculture datent de l'époque gréco-romaine⁷⁸. Pour les époques précédentes, particulièrement le Nouvel Empire et l'époque saïte, qui font l'objet de cet article, les sources textuelles ne parlent pas de ces canaux, mais les recherches géo-environnementales tendent à indiquer un lien direct et permanent entre le lac Mariout et la branche canopique par le biais des chenaux naturels au cours du II^e millénaire (durant lequel les apports marins sont également importants et prouvent que le lac était en partie une lagune marine), et de manière assurée à partir du début du I^{er} millénaire av. J.-C.⁷⁹. C'est à la même période que les activités anthropogènes se font sentir dans les échantillons prélevés aux abords du lac Mariout, notamment dans sa partie est, dans la région d'Alexandrie, indiquant par là même une intensification de

74. BOUSSAC 2015, p. 194. Sur la signification du terme *alimenos*, « absence de bassin abrité d'une certaine dimension », voir ARNAUD 2017b et 2022 (à paraître).

75. La multiplication des marinas privées a certainement détruit ce qui pouvait exister sur le bord de mer et empêche toute vérification. Il en va de même du côté lacustre, en raison de la multiplication des viviers, mais P. Fraser (1972, vol. 1, p. 145) signalait des installations portuaires au bas de l'axe de circulation nord-sud partant du kôm. Elles ont aujourd'hui totalement disparu, mais apparaissent assez nettement sur l'image satellite Corona, prise dans les années 1965-1970 (nous remercions Maël Crépy pour cette information).

76. Les travaux les plus récents et importants sont le fait de Clément Flaux (CEAlex) : FLAUX 2012 ; FLAUX *et al.* 2012 ; FLAUX *et al.* 2017. Néanmoins de nombreuses inconnues demeurent quant aux limites antiques du lac, notamment à l'ouest, et au lien entre le lac, la branche canopique et la mer, à l'époque pharaonique notamment. Ces questions sont au cœur d'un travail de recherche entamé en 2018 par M. Crépy, géographe et géomorphologue, au sein de la MFTMP. Voir CRÉPY, BOUSSAC 2021 pour les premiers résultats.

77. Notons la découverte d'outils agricoles en 2018 (deux lames de houe) par S. Marchi dans le secteur 8 de Plinthe.

78. Les nombreux canaux mentionnés par Strabon (XVII, 1, 7 ; 22) portaient alors de la branche canopique entre Momemphis et la petite Hermopolis. Voir BUTZER 1980 ; KHALIL 2010 ; BLUE, KHALIL (éd.) 2011, p. 8-11 ; FLAUX *et al.* 2017.

79. FLAUX 2012, chap. 1 et 6 ; FLAUX *et al.* 2012 (voir notamment fig. 1). Nous remercions M. Crépy de nous avoir résumé et synthétisé les analyses géomorphologiques contenues dans ces travaux.

l'occupation de la zone par les hommes⁸⁰. Le lac Mariout était donc, dès le Nouvel Empire et surtout à partir de la Troisième Période intermédiaire, un espace navigable (sans que l'on sache pour le moment où cette navigabilité s'arrêtait à l'ouest) et relié au Nil.

Dès lors se pose la question du lien qui pouvait exister entre les sites de part et d'autre du lac à cette époque : Plinthine fait face à Bahig, dont des niveaux pharaoniques sont en cours de fouille, mais peut-on en déduire que ces deux établissements fonctionnaient en parallèle, comme le feront une série de sites à partir de l'époque hellénistique⁸¹ ?

2.2. SOUS LES LAGIDES : APPROPRIATION SYMBOLIQUE ET COLONISATION DE LA MARGE OUEST

Les Grecs s'implantent en nombre sur les rives du lac Maréotis dès après la fondation d'Alexandrie. Sur la rive nord, pour l'instant, seules les villes de Plinthine et Taposiris font l'objet de fouilles archéologiques étant à même de procurer des données chronologiques fiables ; mais la plupart des sites repérés par les prospections du Mareotis Research Project ont livré des céramiques hellénistiques dont les plus anciennes remontent au milieu du IV^e s. av. J.-C. (fig. 2). À l'est de Plinthine, une concentration remarquable de sites présente en surface des céramiques datées probablement de la fin du IV^e ou du début du III^e s. av. J.-C. L'île du Mariout a également été investie très tôt, sur sa façade nord, notamment à l'est, le sud étant moins occupé, car marécageux⁸². Les rives sud et est du lac ne sont évidemment pas en reste⁸³, comme le prouve le dynamisme de la presqu'île de Maréa dès le III^e s. av. J.-C. (où l'on a mis au jour un vaste entrepôt, une maison-tour décorée de sphinx, un probable phare, etc.), ou encore celui de la localité de Kôm Trouga/Psenemphaia, et dernièrement de Bahig, au sud du lac.

Dans ce mouvement, le site de Plinthine connaît l'installation de colons méditerranéens dont on a pu explorer les sépultures⁸⁴ ; une « ville nouvelle » est construite au pied du kôm, et le site conserve une activité économique tournée notamment vers la viticulture (voir *infra*). Mais la bourgade perd de son importance pour finalement être abandonnée au début de l'époque romaine,

80. STANLEY, BERNHARDT 2010.

81. L. Blue et E. Khalil (éd., 2011, p. 186, 298) soulignent notamment les liens entre le site de Gamal sur la rive nord (site 204-205) et les sites 23 et 40 à l'extrémité occidentale de l'île du Mariout.

82. BLUE, KHALIL (éd.) 2011. Citons, sur la rive nord, les sites 253, 210-211 (Rahim), 204-205 (Gamal) et 201, en allant de l'ouest vers l'est. Sur la grande île du Mariout, dont l'importance est à noter, des sites situés aux extrémités orientale (très densément occupée) et occidentale ont également livré des céramiques allant du milieu du IV^e au début du III^e s. av. J.-C. À l'est, parmi une grappe de sites faisant face au site 204-205 sur la rive nord, c'est le cas des sites 113 (p. 194), 114 et 115 (p. 201). Voir également les sites 118 (p. 209), 119 (p. 213), 42 (p. 227) et 36 (p. 233). À l'ouest, le site 40 contenait des céramiques du milieu du IV^e s. av. J.-C. (p. 260). Enfin, sur la rive sud, trois sites ont livré du matériel ptolémaïque ancien : il s'agit, d'est en ouest, des sites 100 (p. 135-136), 29+28 (p. 138-141) et 109 (p. 147-150).

83. Au terme de leurs prospections, L. Blue et E. Khalil (éd., 2011) ont fait de la zone côtière une zone d'habitat, tandis que la partie sud du Mariout aurait été une aire de production économique. Il nous paraît clair que le déséquilibre en faveur du sud du Mariout (en ce qui concerne le nombre et la diversité des sites repérés) tient aussi à un manque d'exploration de la frange côtière.

84. BOUSSAC 2015, p. 196-199.

peut-être en lien avec l'aménagement du lac⁸⁵, mais aussi en partie pour des raisons idéologiques. C'est en effet Taposiris Magna, située à seulement 2 km à l'ouest de Plinthine, qui, sous les Lagides, semble être investie des fonctions qu'occupait jusque-là le site de Plinthine. La bascule se fait au cours de la période ptolémaïque, sans doute vers la fin du III^e s. av. J.-C.⁸⁶, et se matérialise (ou est initiée/facilitée) par la construction d'un grand temple dédié à Osiris sur le sommet de la *taenia*. Les fouilles du sanctuaire, conduites par Győző Vörös⁸⁷, puis Kathleen Martinez et Zahi Hawass⁸⁸, ont démontré que le temple d'Osiris avait été construit à l'initiative de Ptolémée IV, sans doute en lien avec sa victoire à Raphia⁸⁹. Il faut signaler toutefois que d'autres aménagements monumentaux, notamment un dromos d'orientation nord-sud⁹⁰, l'avaient précédé⁹¹.

La construction du grand temple de Taposiris s'insère, semble-t-il, dans un vaste mouvement par lequel les souverains de l'Égypte ont délimité symboliquement leur territoire en aménageant des temples dédiés aux dieux protecteurs de la fonction royale⁹². Cette politique, dont Henri Henne (1938) a souligné l'intensité dans le delta sous les premiers Lagides, a particulièrement concerné les abords d'Alexandrie, et notamment la *taenia*. À côté du sanctuaire de Taposiris Magna, monumentalisé sous Ptolémée IV, on note ainsi, sous Ptolémée III, la construction d'un *komasterion* (chapelle d'où partaient les processions) dédié à Héraklès à Hérakléion/Thônīs⁹³, la reconstruction du grand Osiréion de Canope⁹⁴ et l'érection d'un Sérapéion dans la même ville. Canope-Hérakléion (conurbation qui comprend la petite ville de Taposiris Mikra) fait

85. Sur les grands travaux d'aménagement du port de Taposiris à l'époque impériale, voir *infra*.

86. Lors de nos fouilles sur le site de Taposiris, menées dans la ville basse (le port), la ville haute (les bains grecs et la nécropole des animaux momifiés) et la ville moyenne (les thermes), nous n'avons jamais atteint, jusqu'à présent, de niveaux antérieurs au début du II^e s. av. J.-C. (pour des synthèses récentes, voir BOUSSAC 2007; BOUSSAC 2015). Quelques artefacts, notamment des anses timbrées et des lampes, datent bien du III^e s. av. J.-C. et même du début de ce siècle, mais ils n'ont pas été trouvés en place. Par ailleurs, les sarcophages anthropoïdes découverts par Achille Adriani dans la nécropole de Taposiris sont fréquents dans le delta à l'époque gréco-romaine et n'indiquent pas automatiquement un passé pharaonique (COTELLE-MICHEL 2004).

87. VÖRÖS 2001; VÖRÖS 2004.

88. HAWASS, MARTINEZ 2013.

89. C'est ce que suggère une stèle publiée par K. Martinez et Z. Hawass dans HAWASS, GODDIO 2010, p. 206. Dans leur nouvelle publication (MARTINEZ, PFEIFFER, VON RECKLINGHAUSEN 2020), les auteurs reconnaissent l'importance du règne de Ptolémée IV pour le développement du site de Taposiris. Rappelons que l'on a longtemps attribué le temple à Ptolémée II, en s'appuyant notamment sur une stèle du musée Pouchkine (inv. 5375; voir QUAEGBEUR 1971), en réalité trouvée dans une villa de la région du lac Mariout (et vendue dans le commerce?), et sur un fragment de stèle dont la titulature pouvait donc être plus complexe (stèle conservée au musée d'Alexandrie; voir BRECCIA 1907; BRECCIA 1911, n° 44, SB I 1556). Dans leur nouvelle publication (Martinez, Pfeiffer, von Recklinghausen 2020), les auteurs reconnaissent l'importance du règne de Ptolémée IV pour le développement du site de Taposiris.

90. Il est certainement à mettre en lien avec une grande voie qui passait sur la face nord de la *taenia* et dont quelques vestiges ont été repérés; voir OLIVER, DE COSSON 1938.

91. HAWASS, MARTINEZ 2013, p. 237, 242, pl. 2.

92. Sur les liens entre pouvoir royal et religion osirienne, voir par exemple COULON 2010, p. 16-17.

93. YOYOTTE 2006; GODDIO (éd.) 2006, n° 145, p. 128. Auparavant, Ptolémée I^{er} avait achevé la façade du grand temple dédié à Amon de Gereb et Khonsou enfant (YOYOTTE 2001); les fouilles récentes ont démontré que Ptolémée II avait, pour sa part, fait construire une chapelle annexe.

94. *I.Delta* 236, 7.

pendant, on l'a souvent souligné, à Taposiris Magna, et ces trois sites sont localisés aux extrémités symboliques du centre du pouvoir, faisant coïncider propagande royale et territoire alexandrin.

L'érection de grands temples aux bornes de leur ville-capitale, dédiés à des divinités associées à la fonction royale (les liens entre Osiris et pharaon, Sarapis, les Lagides et Alexandrie sont connus, Héraklès est l'ancêtre proclamé de Ptolémée fils de Lagos et Osiris est assimilé à Dionysos, dieu tutélaire de la dynastie), dans un style grec (ou plus précisément alexandrin), alors que dans le reste de l'Égypte, les constructions érigées par les souverains gréco-macédoniens sont de style et de tradition égyptiens, n'est sans doute pas anodine dans le discours de puissance des Lagides.

En même temps que les Lagides semblent délimiter leur territoire et protéger leur capitale et cité, Alexandrie, en les plaçant sous le patronage des divinités dynastiques avec la construction de ces temples, ils fondent une série d'établissements sur la bordure ouest du delta⁹⁵, dont la toponymie implique un investissement certain, comme dans le Fayoum⁹⁶ : leurs noms dynastiques en sont la preuve⁹⁷. Dans la marge côtière du Mariout, les établissements, tels que les ont repérés notamment les *surveys* du Mareotis Research Project, restent anonymes, mais participent de la même politique volontariste destinée à donner des terres aux nouveaux venus, Grecs, Macédoniens et autres populations arrivées dans le sillage d'Alexandre et des premiers Lagides. Comme dans le Fayoum, ces colons cohabitaient probablement avec les populations déjà en place, comme cela est attesté désormais à Plinthine⁹⁸, poursuivant ainsi la tradition ancienne de population mixte (avec les Libyens), déjà établie sous les pharaons.

Cette politique tenait compte de plusieurs facteurs : à l'instar du Fayoum et malgré, là aussi, une mise en valeur indéniable à l'époque pharaonique, la région du Mariout était sans doute encore assez vide de population et riche de terres à bonifier. Comme dans cette région, l'impulsion fut peut-être donnée par le pouvoir et par des personnages importants de la cour, et encouragée par la proximité d'Alexandrie. Selon certains auteurs, en effet, Apollonios, le ministre des finances de Ptolémée II, possédait un domaine constitué de jardins et de vignobles dans la « terre mise à part⁹⁹ » dont on a vu plus haut qu'il fallait probablement la localiser dans la région du lac Maréotis, près d'Alexandrie¹⁰⁰. Le domaine, qui semble tout aussi important que celui qu'il possède dans les environs de Philadelphie du Fayoum, lui sert de paradis expérimental¹⁰¹ :

95. On citera par exemple la Ville-de-Ménélas, ou encore Ménélaïs, Arsina, Arsinoé-de-Dion et Arsinois, appelé aussi Village-d'Eurylochos (voir TM Geo 5703, 1355, 8684, 324 et 331).

96. CLARYSSE 2005.

97. Sur ces fondations dynastiques en Égypte et dans la sphère d'influence lagide, cf. MUELLER 2006.

98. Fouilles inédites du secteur 5 du kôm de Plinthine.

99. ORRIEUX 1983, p. 87, commentaire de *P.Cair.Zen.* II 59159, l. 5 (7 janvier 255 av. J.-C.).

100. On pourrait peut-être associer ce domaine avec la « résidence d'été » qu'Apollonios possède dans le village d'Arsinoé-de-Dion, dont le nom dynastique est notable (TM Geo 324) et où Zénon et ses compagnons séjournent en juillet 257 av. J.-C. Le village est assurément localisé dans la région d'Alexandrie : voir l'introduction de C. Edgar à l'édition de *P.Mich.Zen.* 18 ; hypothèse acceptée dans *Guide to the Zenon Archive (Pap.Lugd.Bat. XXI, p. 479)*. Voir aussi REEKMANS 1996, p. 143-144, à qui nous empruntons l'expression « résidence d'été ».

101. ORRIEUX 1985, p. 91. Il s'agit peut-être d'acclimater des plants d'importation dans une région encore proche de la Méditerranée avant de les envoyer plus au sud, dans des régions aux environnements drastiquement différents. Remarquons toutefois que des pépinières sont aussi actives à Memphis et dans l'Héliopolite, beaucoup plus au sud.

il y fait cultiver des plants de vignes et autres arbres fruitiers, qui sont ensuite expédiés vers son domaine du Fayoum en grand nombre. En février 255 av. J.-C., Apollonios annonce ainsi l'envoi à Zénon de pas moins de 10 000 plants de vignes, 1 500 jeunes plants et 500 grenadiers vers sa *dôréa* de Philadelphie, qui viennent assurément de son domaine près d'Alexandrie¹⁰². À la même époque, un autre grand, Lysimachos, semble lui aussi posséder un paradis aux environs de la capitale égyptienne, où il cultive et adapte au sol égyptien des plants de figuiers, de grenadiers, d'abricotiers et des pieds de vigne d'au moins dix variétés (« à raisin fumé, de Cilicie, mendéenne, eudamidéenne, maronéenne, couleur citrouille, phénicienne, à raisin fumé, alexandrine, à grosse grappes¹⁰³ ») qu'Apollonios cherche à se procurer.

La quantité importante de plants de vigne évoquée dans la lettre d'Apollonios suggère que l'activité viticole avait explosé dans la région. C'est un fait bien connu que le vin du Maréôte – chanté par les poètes latins (Strabon, Virgile, Horace) – est l'une des productions phares de la région, déjà à l'époque hellénistique (on sait que Cléopâtre VII l'appréciait), mais encore plus aux époques romaine et surtout byzantine¹⁰⁴. Les traces archéologiques d'une activité viticole dans la région du Mariout sont ténues pour l'époque ptolémaïque, mais avérées. C'est à Plinthine, encore une fois, qu'elles ont été mises en évidence, avec la découverte d'un chai situé au nord de la nécropole hellénistique (fig. 8)¹⁰⁵. L'édifice, exploré de 2018 à 2021, comprenait un fouloir et une presse, ajoutée à l'édifice dans un deuxième temps. Chaque cuvée produite permettait de remplir 130 amphores, stockées dans le cellier temporaire situé près du fouloir. L'édifice est construit dans la première moitié du III^e s. av. J.-C. et fonctionne sans doute jusqu'au siècle suivant. Deux autres installations viticoles, probablement ptolémaïques, ont été mises au jour dans la région d'Alexandrie, près de Canope, dans le cadre d'une grande villa¹⁰⁶, et sur le site d'Abou Talaat, à 21 km à l'ouest d'Alexandrie¹⁰⁷, deux localités situées, de manière significative sans doute, sur la *taenia*.

Ainsi, en s'installant, après la conquête d'Alexandre, dans la région du Mariout, et plus spécifiquement sur la *taenia*, les Grecs ont perpétué la tradition viticole pharaonique. C'est probablement la qualité du terroir qui explique la continuité de l'activité viticole sur plus d'un millénaire à

102. *P.Zen.Pestm.* 26 = *P.Cair.Zen.* II 59162 (2 février 255 av. J.-C.); cf. ORRIEUX 1983, p. 87. Cette lettre renvoie à la promesse faite dans *P.Cair.Zen.* II 59159, qui mentionne explicitement le domaine de l'*aphorismenè* gè.

103. *P.Cair.Zen.* I 59033 (257 av. J.-C.). Des paradis expérimentaux ou jardins botaniques existaient déjà à l'époque ramesside, à Per-Ramsès, dans la région de Rosette et à Héliopolis. Les agronomes égyptiens avaient déjà réussi à acclimater des grenades et des pommes, mentionnées dans le domaine de Per-Ramsès (TALLET P. 1998, p. 224).

104. RODZIEWICZ 1998a; RODZIEWICZ 2011; DZIERZBICKA 2010; DZIERZBICKA 2018.

105. L'édifice a fait l'objet d'une première étude par O. Callot. Cf. O. Callot dans BOUSSAC, CALLOT, GEORGES-ZIMMERMANN, à paraître. Une étude plus complète a été conduite, suite à l'exploration exhaustive de l'édifice par Louis Dautais (REDON *et al.* à paraître). On peut trouver le choix de l'emplacement paradoxal (près d'une nécropole), mais il est révélateur du prix du terrain.

106. BRECCIA 1926, p. 47-49, pl. XVI-XVII; RODZIEWICZ 1998a, p. 27; RODZIEWICZ 2011, p. 44; BRUN 2004, vol. 2, p. 157-158; DZIERZBICKA 2005; DZIERZBICKA 2010, p. 132; GALLO 2009b, p. 69. L'exploration de la villa de Tabiet el-Ramlah a été reprise par l'université de Turin, mais aucune fouille n'a pu encore s'y tenir (LEONE 2017). L'organisation de la villa indique très probablement qu'elle a connu au moins une phase ptolémaïque. Nous remercions Rosina Leone de nous avoir fourni ces renseignements.

107. RODZIEWICZ 1998a, p. 31, type 2, n° 1.

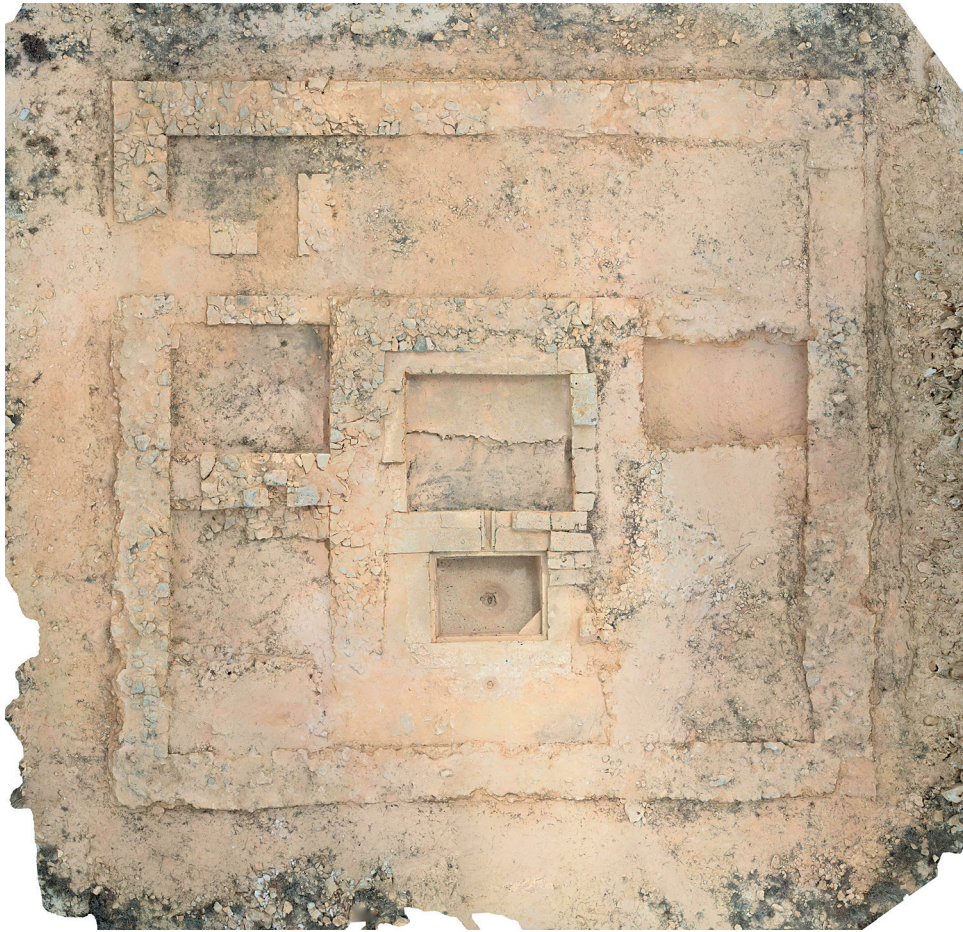


Fig. 8. Fouloir ptolémaïque mis au jour dans le secteur 10 du kôm de Plinthine.
© MFTMP. Photogrammétrie M. Vanpeene.

Plinthine. D'ailleurs, parmi les crus produits sur les rives du Mariout, les vins du coteau de la *taenia* étaient jugés supérieurs par Athénée (II^e-III^e s. apr. J.-C.), qui les appréciait en connaisseur¹⁰⁸.

Dans cette politique énergique de mise en valeur de la région, en lien avec la capitale, la route côtière voyait croître son importance¹⁰⁹, et le lac Maréotis devenait un axe majeur d'échanges, ce qui suppose divers travaux pour en faciliter la traversée¹¹⁰. Le nombre d'aménagements lacustres visiblement connectés entre la rive nord, à l'est de Taposiris, et la rive nord de l'île du Mariout¹¹¹, dont la chronologie reste souvent à fixer, et la mention dans les sources classiques

108. Athénée I, 60 = 33e: « [Le vin maréote] ne vaut pas celui qu'on appelle "vin de la bande" [*Tainiôtikos*] [...] les vins que l'on en tire gardent un léger vert, tout en décelant quelque onctuosité en eux, qui dans le mélange avec l'eau, se dissout en peu de temps de même que le miel de l'Attique en dilution. Ce vin de la bande, outre son bon goût, a quelque chose aussi d'aromatique légèrement astringent [Οὗτος ὁ Ταινιωτικὸς πρὸς τῷ ἡδύς εἶναι ἔχει τι καὶ ἀρωμάτωνδες ἥρεμα ἐπιστῦφον] » (trad. A.M. Desrousseaux, CUF, 1956).

109. Voir BERNARD 2009.

110. BLUE, KHALIL (éd.) 2011, p. 301-302; les auteurs soulignent le rôle important joué dans les échanges par le bras occidental du Mariout.

111. Voir la courte distance entre les sites 23 (céramiques à partir de la fin du II^e s. av. J.-C.) et 40 (céramiques à partir du milieu du IV^e s. av. J.-C.), sur la côte nord-ouest de l'île, et le site 204 (Gamal), sur la rive nord du lac: BLUE, KHALIL (éd.) 2011, p. 271-274.

de nombreux canaux reliant la région à la branche canopique du Nil sont révélateurs. Toutefois, nombre de détails nous échappent encore, faute d'une étude globale de l'évolution des limites et des connections du lac Mariout sur le long terme (voir *supra*). Ainsi, Taposiris semble jouer un rôle important dans les circulations, en tout cas à partir du II^e s. av. J.-C., si l'on se fie aux nombreuses amphores hellénistiques importées retrouvées en position secondaire lors de notre exploration de la zone lacustre¹¹². Néanmoins, le port lacustre ptolémaïque de Taposiris n'a pas encore été découvert.

CONCLUSION

À l'issue de cette enquête qui court du Nouvel Empire à la fin de l'époque ptolémaïque, on peut conclure que la zone côtière située à l'ouest de la branche canopique et au nord du lac Mariout n'a jamais été laissée en marge par les différents pouvoirs qui se sont succédé sur le trône d'Égypte. Les Ptolémées n'ont pas inventé la région, même s'ils en ont accéléré l'exploitation¹¹³. Elle a toujours été intégrée au territoire égyptien et constituait, sinon une limite du territoire, du moins un élément du dispositif militaire de la zone et pouvait aussi être un lieu de contrôle administratif et douanier¹¹⁴. Plus encore, et en toute certitude, elle a été un front colonial de développement économique. Les souverains d'époque ptolémaïque semblent ainsi poursuivre, en ce domaine comme dans beaucoup d'autres, une politique qui s'inscrit dans les pas des pharaons : la marge nord-ouest de l'Égypte – vitalisée par ailleurs par la proximité de la nouvelle capitale – sert, à la dynastie, de front agricole pionnier en même temps qu'elle leur permet d'y stabiliser de nouvelles populations. La viticulture semble alors avoir été l'un des vecteurs du développement et de la colonisation de la région du Mariout par les nouveaux arrivants¹¹⁵. Dans ce contexte, la *taenia* se distingue en étant investie économiquement (Plinthine), mais aussi symboliquement (Taposiris Magna), comme du reste les localités d'Hérakléion/Canope à l'est d'Alexandrie. C'est en effet la vitrine des Lagides et de l'Égypte vers la Méditerranée.

L'époque romaine est en quelque sorte l'aboutissement de ces mouvements. Pour cette époque, les sources écrites soulignent l'osmose entre la capitale et la région du lac Mariout, l'intensité de l'occupation à la fois sur le lac et la Méditerranée, et l'explosion de l'exploitation agricole dans la région. Elles sont corroborées, pour la zone côtière, par les mentions des auteurs anciens, par la densité des sites repérés en prospection et par les fouilles de la mission française à Taposiris Magna, qui permettent de suivre une politique de fixation des frontières

112. BOUSSAC, EL-AMOURI 2010, avec l'étude de Sandrine Marquié.

113. Comme pour le Fayoum d'ailleurs, où l'on note une grande phase de mise en valeur au Moyen Empire. Voir PICHOT 2012, qui insiste sur le décollage opéré en Maréotide au III^e s. av. J.-C.

114. POSENER 1947.

115. Ce type de politique est bien connu à l'est du delta à l'époque pharaonique, et notamment à l'époque ramesside.

et de délimitation des régions, avec des visées essentiellement fiscales. La question ayant été souvent traitée¹¹⁶, nous n'aborderons dans cette conclusion qu'un point lié aux problèmes que posent l'amplitude et la navigabilité du lac dans son extrémité occidentale.

Rappelons que les sources évoquent la création du nome maréote à l'époque romaine, au moment même où Taposiris est désignée comme porte d'entrée de l'Égypte du côté de la Libye. La ville est alors tournée vers le lac : Strabon insiste d'ailleurs sur le fait qu'elle ne possède pas de vastes plans d'eau naturellement abrités (ARNAUD 2022), et Ptolémée va même jusqu'à placer Taposiris parmi les localités de l'intérieur du Mariout (au contraire de Plinthine, située sur la *paralios*, ou côte), comme s'il s'était agi d'une ville de l'intérieur. Sur le terrain, les découvertes semblent confirmer le rôle majeur de la ville dans le contrôle des entrées et des sorties de personnes et de biens vers le lac Maréotis et la côte conduisant à Alexandrie¹¹⁷. Des travaux considérables furent menés dans la zone lacustre dans le cadre d'un programme de grande envergure au II^e s. apr. J.-C.¹¹⁸. Le système fut dessiné grâce au creusement d'un chenal artificiel et à la construction d'une levée est-ouest, élevée avec les terres issues du creusement ; un pont datant de l'époque impériale permettait de franchir le chenal à son extrémité occidentale. Le chenal qu'empruntaient les bateaux était percé d'une ou plusieurs ouvertures vers le sud, le reste du lac étant fermé par une digue artificielle reliant la levée sud à la rive opposée du lac¹¹⁹. Ce dispositif était complété, en tout cas à l'époque byzantine, par une jetée à 1 700 m à l'est du pont, que l'on suit encore sur 230 m de long et qui fermait ainsi un bassin intérieur très vaste.

On a longtemps insisté sur le rôle de verrou joué par ce dispositif, complété par des aménagements sur la bande terrestre à l'ouest du site : un mur percé d'une porte unique et appelé le « mur des Barbares » barrait la crête rocheuse depuis le port jusqu'au rivage maritime et devait servir à contrôler les caravanes venant ou allant en Libye et en Cyrénaïque par voie de terre¹²⁰.

En réalité, les travaux sur le lac semblent avoir eu autant pour objectif de faciliter les circulations que de les contrôler, dans un secteur qui était de nature marécageuse : les faciès de dépôts de creusement indiquent que la zone n'était pas recouverte par une épaisse tranche d'eau au moment de l'aménagement du chenal et pouvait même être partiellement à sec¹²¹. Autrement dit, les travaux dans la ville basse de Taposiris ont visé à l'établissement d'un vrai port profond, dans une zone qui était auparavant reliée seulement de manière intermittente au lac Maréotis. Grâce à ces aménagements d'ampleur, Taposiris devint le site extrême du lac Maréotis, avant-poste et point de rupture de charge d'où l'on pouvait embarquer sur le lac, mais où l'on était aussi en mesure de le traverser facilement, sur la digue artificielle, à pied, à dos d'animal ou en chariot.

116. Voir notamment RODZIEWICZ 1998b ; HAAS 2001 ; BOUSSAC, EL-AMOURI 2010 ; BLUE, KHALIL (éd.) 2011.

117. La zone lacustre de Taposiris a été explorée par la MFTMP de 1998 à 2010 ; voir BOUSSAC 2007.

118. D'après l'étude, par S. Marquié et A. Simony, du matériel mis au jour dans la zone lacustre par Marie-Christine Petipa, Hélène Silhouette et Mourad El-Amouri. Pour les premiers résultats, cf. BOUSSAC, EL-AMOURI 2010. Pour une étude d'ensemble, voir CRÉPY, BOUSSAC 2021 et BOUSSAC *et al.* (à paraître).

119. Cette digue a été observée dans les années 1960 par M. Rodziewicz et est toujours visible sur le kôm sud, sur quelques mètres seulement.

120. Une porte de ce mur a été mentionnée ou décrite au début du xx^e siècle ; voir THIERSCH 1909, p. 208 ; DE COSSON 1935 ; OLIVER, DE COSSON 1938, p. 167. Un sondage effectué en 2019 par J. Le Bomin a permis de placer sa construction au cours du III^e s. apr. J.-C. (diagnostic de la céramique réalisé par Julie Marchand).

121. L'étude, initiée par Jean-Philippe Goiran et C. Flaux, a été reprise en 2018 par M. Crépy.

Ce système, que pour l'instant nous ne pouvons faire remonter au-delà du 11^e s. apr. J.-C., correspond au rôle assigné à Taposiris de *claustra* ou *eisbolè* de l'Égypte, évoqué par Flavius Josèphe et Claude au début de l'époque impériale. Nous n'expliquons pas, pour le moment, la différence de chronologie entre les attestations littéraires (1^{er} siècle) et les données archéologiques (qui datent toutes du 11^e siècle), mais il y a tout lieu de penser que nous pouvons quand même ici, et pour une fois, faire correspondre les deux réalités.

